5 centimes

La Petite Gironde

5 centimes

45e ANNEE – N° 15.677

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

VENDREDI 4 JUIN 1915

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.
3e Édition : Charente-Inférieure.
4e Édition : Charente.
5e Édition : Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Ariège, Aude, Pyrénées-Orient, Hérault.
6e Édition : Dordogne, Corrèze, Lot, Haute-Vienne, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
7e Édition : Hautes-Pyrénées, Gers.
8e Édition : Landes, Basses-Pyrénées, Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arrt de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. *Téléphone* { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. *Téléphone* { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

		La ligne		La ligne
Annonces dernière page (dix col. en 6)		1f 75	Faits Divers. . . (sept col. en 7)	7f
Réclames d° d° (sept col. en 7)		3 50	Chronique Locale (sept col. en 7)	11

S'ADRESSER POUR LES ANNONCES { A BORDEAUX : *Bureau du journal*, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. / A PARIS : Agence Havas, 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire.

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Gironde et les départements limitrophes ci-après : — Charente-Inférieure, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne	6f »	11f »	22f »
Autres départements et Colonies	6 50	12	24
Etranger (Union Postale)	9 »	18	36
Abonnements d'un mois pour la France	2 25	»	»

Les Abonnements se paient d'avance.

DANS LES DARDANELLES

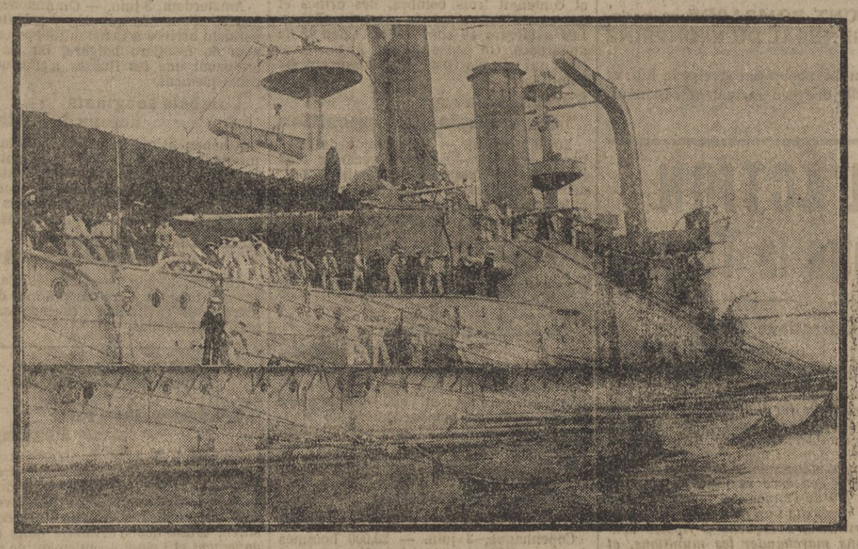

Installation autour d'un cuirassé du filet destiné à le protéger contre les torpilles — Photo DAILY-MAIL

Au Lendemain de la Décision Italienne

Sans vaines démonstrations, sans surprise mais non sans joie, les alliés ont salué l'entrée en scène de l'Italie, à côté d'eux. Ce n'est pas seulement une vaillante et nombreuse armée qui prend sa place auprès des nôtres; c'est un gouvernement et c'est un peuple qui, dans la formidable lutte engagée, attestent par la résolution suprême, qu'ils pensent et qu'ils veulent comme nous. Deux principes, en effet, sont aux prises, entre lesquels il n'est vraiment plus de neutralité possible : pour les Germains, la force prime le droit; pour leurs ennemis, il est quelque chose de supérieur à la force, c'est ce respect d'autrui que les juristes appellent précisément le droit, et sans quoi l'homme retourne irrésistiblement à la barbarie.

Cette moralité supérieure de la décision italienne, expression de la « justice immanente », ne peut manquer de frapper vivement les nations qui ne participent pas au conflit; quelques-unes vont sans doute y jouer prochainement leur rôle actif, d'autres resteront spectatrices, mais il n'est pas indifférent que ces dernières sympathisent avec l'un ou l'autre des adversaires, et le geste italien les aura singulièrement éclairées. Tandis qu'aux Etats-Unis, les Allemands par leur attitude insolente et naïvement grossière, se sont chargés eux-mêmes d'instruire l'opinion, dans l'Amérique du Sud, leur audace leur conservait encore quelques amis craintifs : à Rio-Grande du Sud (Brésil), un notable allemand avait promis d'offrir un dîner au champagne à tous ses compatriotes de la ville le jour de l'entrée du kaiser à Paris; il devait ensuite célébrer la paix par un banquet où le drapeau français serait déployé en tapis, sous les pieds des convives. On m'a signalé des fanfaronnades du même goût à l'actif des Allemands d'Argentine et du Chili...

Tout l'hiver, les alliés ont fait campagne contre cette propagande; de proche en proche, à mesure que s'accusaient sur tous les fronts les échecs de l'offensive allemande, une opinion plus indépendante se dégageait, surtout dans les milieux intellectuels; rendons ici un juste hommage aux sympathies ardentes de la *Liga em favor dos Aliados*, de Rio de Janeiro, du sénateur Lainez, directeur du *Diario* de Buenos-Aires, à l'esprit cinglant des écrivains et des dessinateurs argentins de *Critica*, à la perspicacité courageuse du *Mercurio* chilien et de la *Revue franco-brésilienne*. Je ne crois pas exagérer en affirmant que la décision italienne ajoute à tous ces efforts un peu dispersés la plus précieuse des sanctions populaires; ainsi la cause des alliés ralliera des éléments nouveaux parmi les travailleurs des villes et les colons; toute une vaste catégorie de sud-américains « neutralistes » d'origine italienne, qui étaient en fait des clients dociles de fournisseurs allemands, vont commencer, eux aussi, à vérifier ce qu'on leur offre, — idées et produits.

Le mouvement d'émancipation des influences germaniques est naturellement plus avancé dans l'Italie même. Et Dieu sait ! — nos voisins et amis ne m'en voudront pas de le dire — s'ils reviennent de loin. Leurs usines, même de matériel de guerre, leurs maisons de commerce, leurs banques, étaient, plus encore que les nôtres, encombrées d'Allemands; malgré les protestations des « nationalistes », tels hôtels de la région des Lacs étaient devenus de vraies colonies allemandes, souvent placées, comme par hasard, sur des positions stratégiques, sur des belvédères. Un peu plus tard, on pourra librement exposer comment l'infiltration allemande avait pénétré dans la presse, dans les agences télégraphiques, dans les bureaux de renseignements commerciaux. Le plus remarquable succès des Allemands avait été de lier à leur fortune des personnages de la politique et des affaires, qui furent jusqu'au dernier moment leurs complices plus ou moins conscients.

De tout cela, l'Italie se débarrasse d'un coup, ou, pour ne pas anticiper, elle aperçoit la nécessité de se débarrasser; elle se passera désormais des compatriotes du kaiser pour développer ses propres ressources; le régime « d'union sacrée » indispensable au succès des opérations militaires, déclassera des politiciens qui n'eurent jamais que des apparences d'hommes d'Etat. Tout un renouveau italien s'annonce car, comme le dit André Suarès dans un récent article de l'*Opinion*, c'est une victoire déjà d'avoir pris le parti du sacrifice. Le chancelier Bethmann-Hollweg affecte de ne pas s'expliquer la conduite de l'Italie : « L'Allemagne garantissait de sa parole que les concessions autrichiennes seraient exécutées; il n'y avait donc aucun motif de se méfier. » Or, la réponse italienne signifie ceci, notamment : l'Italie se méfie de la parole allemande.

Comme elle s'en méfie, elle juge prudent d'opérer elle-même, de *fare da se*, suivant la devise connue de la maison de Savoie. Elle en appelle aux armes, sur terre et sur mer; ses ennemis, qui avaient escompté son abstention, s'étonnent de la rapidité, de la sûreté des premiers coups qu'elle leur a portés; nous n'en sommes encore qu'à des opérations préliminaires, mais elle a dès le début saisi de notables avantages; puissent ces premiers succès en annoncer d'autres, qui en seront le développement, et, par là même, hâter la défaite de l'ennemi commun, après laquelle seulement il sera possible de parler de paix. Mais n'imaginons pas que le germanisme s'avouera vaincu de sitôt; il a échoué en Italie, nous le verrons maintenant travailler la Roumanie, la Grèce, la Bulgarie; essayer de semer la discorde entre Russes et Roumains, entre Italiens et Slaves du Sud; il est particulièrement agressif en Espagne. Que la vigilance de nos diplomates soit partout égale à l'énergie de nos soldats; n'estimons aucune coalition trop forte pour briser l'hégémonie germanique, contre laquelle déjà l'intervention italienne élargit, autour des alliés de la veille, la fraternité des peuples civilisés.

Henri LORIN.

Mai au Front

D'un vallon qui sépare les tranchées du village où nous sommes en réserve.

Un vallon frais sous le soleil; des boutons d'or
Luisent dans l'herbe; un oiseau chante; je respire
L'air sacré, le parfum des plantes, doux et fort,
Et le grand ciel s'épanouit dans un sourire.

A l'endroit le plus frais du vallon, près du bois
Et de l'eau claire où les martinets viennent boire,
Se détachent deux rectangles de terre noire,
Que surmontent d'humbles bâtons noués en croix.

Et sur les croix un cerisier étend ses branches,
Un vieil arbre tordu, couvert de jeunes fleurs,
Et de ses bras noueux tombent, comme des pleurs,
Sur le sol noir, au gré des brises, des fleurs blanches.

Hommage de la terre aux fils pieux et forts
Tombés pour elle, et maintenant rentrés en elle;
Symbole aussi de notre espérance éternelle
Qui, toujours jeune, croît et fleurit sur nos morts.

15 mai 1915.

PIERRE CLARAC,
au 34e de ligne,
ancien élève du Lycée de Bordeaux.

L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE AUX ÉTATS-UNIS

Le fameux comte Bernstorff (à droite), ambassadeur d'Allemagne à Washington, se promenant dans le jardin de l'ambassade avec un de ses secrétaires — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

L'Air de la Calomnie

Pendant que leurs soldats jouent des gaz asphyxiants, les civils nous jouent le grand air de la calomnie sur tous les instruments et dans tous les tons. « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose chez les neutres ! »

Les journaux allemands réduits à la sobriété obligatoire en fait de nouvelles de victoires se vengent en nous bombardant de correspondances dites parisiennes où la France est traînée dans la boue. Avec quel esprit, quelle finesse tudesques, vous allez en juger. Fleurez cette choucroute à la parisiene :

« La démoralisation est abominable : non seulement chez les femmes, pour qui l'absence de leurs maris est un martyre, mais dans la jeunesse à laquelle on inocule la haine criminelle de l'Allemand. Partout des cartes postales représentent les soldats ennemis achevant les blessés, massacrant les enfants, tirant avec des mitrailleuses sur les voitures de la Croix-Rouge. Telle est la « kultur » française. Joignez à cela que des milliers et des milliers de jeunes filles courent les rues avec des Sénégalais. On ne s'étonne pas d'en voir aux terrasses des cafés, assises entre deux noirs ! »

Nous n'avons pas besoin de cartes postales pour « inoculer » aux nôtres la haine sainte de l'Allemand pillard et assassin. Les enquêtes des neutres, les témoignages authentiques parlent assez haut. Les atrocités des Boches relèvent de l'histoire et non de l'imagerie.

L'outrage aux femmes françaises est particulièrement odieux dans la forme stupide. Nous croyons sans peine que le moraliste boche a pu voir à Paris et même ailleurs de jeunes personnes en compagnie de Sénégalais; elles auraient pris un verre de bière — française — entre deux noirs que nous n'en serions pas autrement étonnés ni même indignés.

Ces jeunes personnes, familières et assoiffées, n'ont rien de commun avec nos jeunes filles, le chroniqueur boche le sait bien, si ingénu soit-il. Certes les jeunes filles de France aiment les colonies et nos coloniaux qui se battent bien; elles les suivent dans les journaux, non à la brasserie. Si de pareilles sornettes trouvent de l'écho en Allemagne, mieux vaut en rire.

L'heure est d'ailleurs mal choisie pour parler de la conduite des femmes de France et de leur martyre (?). Nous avons publié naguère une annonce cueillie par un journal socialiste, où des matrones allemandes auxquelles l'absence de leurs époux laissait des loisirs, s'offraient à les consacrer à des causeries avec des personnes d'un sexe différent !

Il est vrai qu'on donne en haut lieu le bon exemple à Gretchen. La basse noce du kronprinz, ses orgies avec un bataillon volant, balades en auto en joyeuse compagnie sont déjà légendaires. (Il n'y a donc pas de Mlle Fifi parmi ces demoiselles ?) La kronprinzessin a trouvé que son époux dépassait la mesure de la goujaterie permise même à un Allemand en temps de guerre et elle a quitté Berlin sans esprit de retour.

Le tact le plus élémentaire, la pudeur la plus primitive devraient arrêter la plume des calomniateurs boches. Mais ces vertus chez eux ne sont jamais de saison. Leurs « papiers » sont bien dignes de gens qui se nourrissent de pain K. K...

P. B.

Allemagne et Argentine

Il serait intéressant de savoir exactement quel était le mouvement de la marine marchande entre l'Allemagne et l'Argentine pendant l'année commerciale qui a précédé l'état de guerre.

Malheureusement le dernier annuaire de la Direccion General de Estadistica de la République Argentine arrête ses éloquents tableaux en 1910. Depuis cette époque, le mouvement s'est notablement accru, car les Allemands ont construit dernièrement la série des « Sierras » et celle des « Bahia », d'un assez fort tonnage. Les chiffres de 1910 restent donc bien certainement fort au-dessous de ceux de 1913-14.

Pour l'année commerciale 1910, on trouve dans l'Annuaire : venus d'Allemagne sous pavillon national : 235 vapeurs jaugeant 806,263 tonneaux, avec 14,489 hommes d'équipage.

Repartis pour l'Allemagne sous pavillon national : 247 vapeurs jaugeant 819,880 tonneaux, avec 14,440 hommes d'équipage.

En outre, le commerce allemand a eu à sa disposition — et il en a largement usé : provenant d'Autriche, 20 vapeurs jaugeant 66,316 tonneaux, avec 1,782 hommes d'équipage; provenant des Pays-Bas, 42 vapeurs jaugeant 141,522 tonneaux, avec 3,042 hommes d'équipage; provenant de Belgique, 153 vapeurs jaugeant 370,827 tonneaux, avec 4,932 hommes d'équipage.

On peut voir par ce détail combien aura perdu l'empire des Hohenzollern au bout de la première année de guerre pour un seul des pays que les Boches étaient en train de s'annexer économiquement, avant d'en faire, selon le projet cher aux pangermanistes, une superbe colonie germanique, vers l'an de grâce 1950. (V. *Gross-Deutschland*, par R. Tannenberg, Leipzig, 1911.)

D'ailleurs, ils ont déjà le plaisir de voir circuler dans les rues de Buenos-Ayres leurs casques à pointes et de beaux officiers costumés à la mode de Berlin.

La suppression du pavillon allemand n'a pas empêché d'une façon absolue, cela va de soi, l'arrivée des commandes des maisons allemandes et de leurs filiales. L'avant-garde des conquérants déguisée en marchands et commis-voyageurs fait d'ailleurs bonne garde pour que la clientèle argentine soit impressionnée le moins possible par les révélations, redoutables pour eux, des alliés.

Cependant, on peut comparer à un mince ruisselet le courant actuel qui flue en dépit du blocus, de Brême-Hambourg et vice versa (sans parler des ports hollandais et belges), alors que l'an dernier un large fleuve de marchandises ne cessait de couler entre les flancs de plus de 250 vapeurs trafiquant annuellement entre l'Allemagne et l'Argentine avant la guerre. Par conséquent : « Y en a bon », comme disent nos troupiers africains.

Commandant G. BOURGE.

LES TROUPES ÉCOSSAISES

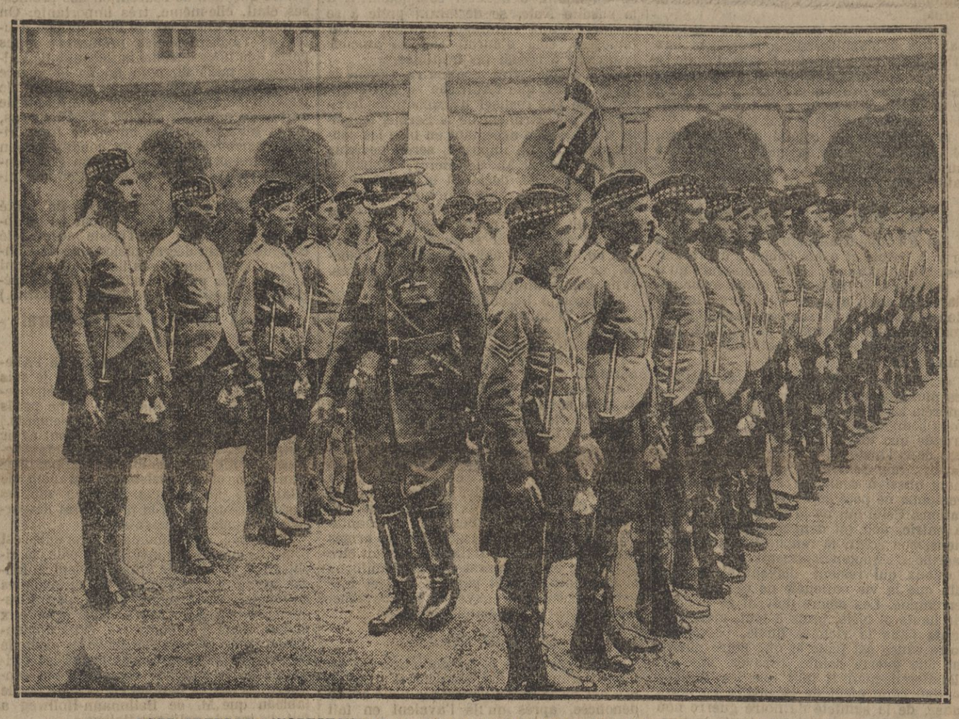

LORD ABERDEEN INSPECTANT LE 1er ROYAL SCOTS HIGHLAND CADETS — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

Lettres Italiennes

Les jeunes et vaillants soldats de l'armée italienne ressemblent comme des frères aux combattants de l'armée française. La parenté latine leur donne un air de famille. Là-bas, comme chez nous, c'est le même héroïsme, volontiers souriant. C'est le même charme de douceur, se mêlant, dans les heures de détente et de repos, à la vigueur des vertus guerrières. C'est la grâce dans le courage, avec la fierté d'appartenir corps et âme à la cause sacrée que défendent les nations libératrices du monde. Jamais, depuis l'époque tragique où les Goths d'Alaric et les Huns d'Attila vinrent menacer d'une submersion totale les monuments dont le génie latin, héritier du génie grec, avait doté l'univers, jamais Rome et Paris n'ont mieux senti l'impérieuse continuité de la vocation historique qui appelle à la rescousse, contre l'invasion des Barbares, tous les soldats de la civilisation.

C'est pourquoi nos « petits soldats » sont si grands dans la gigantesque lutte qu'ils soutiennent depuis plus de dix mois contre un ennemi qui avait employé près d'un demi-siècle à méditer et à préparer un guet-apens où la brutalité de l'attaque brusquée et l'application de la méthode forcenée des von der Goltz et des Bernhardi devaient, selon le féroce calcul des professeurs allemands, aboutir au brisement immédiat de nos forces militaires et à l'anéantissement de notre indépendance nationale. Une année bientôt se sera écoulée depuis le jour où Guillaume II, par des proclamations outrecuidantes, aussi odieuses que ridicules, conviait ses reîtres et ses lansquenets à la conquête de Paris. Et Paris, bien gardé, a été préservé de la souillure de l'invasion grâce à l'indomptable vaillance d'une armée qui sait qu'en se battant pour la conservation de notre territoire et de nos foyers, elle se bat pour la sauvegarde d'un magnifique idéal et pour la satisfaction de la conscience universelle.

Pareillement, le *soldatino* italien, en route à travers les défilés montagneux du Trentin, du Frioul et de la Carniole, vers les cités captives où l'attendent ses frères opprimés, s'anime d'un légitime orgueil en songeant à la beauté du rôle que la destinée lui assigne. De sorte que le moindre billet, crayonné entre deux étapes, aux environs de Roveredo ou de Gradisca, par un des soldats du général Cadorna, prend la valeur d'un document historique et psychologique.

∴

Les lettres des soldats italiens sont des lettres d'amoureux. Ce sont des déclarations d'amour, passionnément, éloquemment adressées à l'admirable objet de leur tendresse : l'Italie, *Italia bella*... L'Italie, comme la France, est une patrie merveilleusement aimée. Pour elle, il n'y a point de sacrifice qui ne paraisse léger, point de mort qui ne semble belle. Les Italiens aiment l'Italie comme les Français aiment la France. Amour profond, doux et fort, qui est une source d'inépuisable énergie au moment des résolutions héroïques et des immolations sublimes.

Tous, sur terre et sur mer, ils sont prêts à faire leur devoir jusqu'au bout. « Courage, mes chers parents, soyez fiers d'avoir un fils sous les armes en ce moment-ci, comme je suis fier d'endosser mon uniforme et de lui faire honneur. » Ainsi s'exprime, très simplement, un petit fantassin, Eugenio Perana, qui déclare d'ailleurs que l'air des montagnes aiguise l'appétit, égaye l'humeur, et que jamais il ne s'est mieux porté... Car ils ont, comme les nôtres, une âme pleine d'allégresse. Ils savent sourire à la vie en s'exposant à la mort. Sous la menace des canons autrichiens, ils plaisantent, ils narguent l'ennemi. « L'heure est arrivée, écrit l'artilleur Enrico Terragni, je vais à la frontière le cœur plein de joie et d'espérance. » Et sa lettre se termine par ces mots qui n'ont pas besoin d'être traduits : *Viva l'allegria e tutta l'artiglieria !*

Un autre combattant, le soldat d'infanterie Arturo Ricardi, recommande à ses parents de n'être point tristes. « C'est l'heure la plus belle de ma jeunesse, dit-il. Je vous en prie, mes chers parents, je vous en prie de toute la force de mon amour filial, ne pleurez pas ! Donnez l'exemple du calme et de la sérénité... Un jour, si Dieu me protège, vous me verrez revenir, heureux et fier d'avoir prêté mon bras, exposé mes jours pour une cause sainte, pour la grandeur de notre Italie ! »

Un brave ouvrier mobilisé, Gaetano Croci, qui a combattu en Libye, et qui sait par expérience les fatigues et les dangers de la guerre, écrit à son grand-père et à sa mère : « Le moment est venu de nous montrer dignes de reprendre nos provinces italiennes, volées par l'Autriche... »

La confiance, l'entrain, la certitude de la victoire inspirent toutes ces lettres. Le sous-lieutenant Italo Pagani, du 12e d'infanterie, a pris soin d'acheter à Bologne un superbe drapeau tricolore pour pavoiser son cantonnement à Trieste. « Nous tous, dans le régiment, dit-il, depuis le colonel jusqu'au dernier troupier, nous voulons être les premiers à marcher pour faire voir comment, pour un saint idéal, on sait encore mourir glorieusement. Le commandant de mon bataillon a pleuré en apprenant la démission du ministère Salandra. Mais quelle joie, quand le ministère a repris le pouvoir !... En allant à la frontière, à chaque station, on nous acclame aux cris mille fois répétés de : « Vive l'Italie ! Vive » Trieste italienne ! » Et rarement j'ai vu nos soldats aussi enthousiastes ! »

∴

Mais la plus jolie lettre de cette collection précieuse, c'est celle qu'un engagé volontaire, nommé Lombardi, vient d'adresser à sa sœur, et qui se termine ainsi : « Je ferait tout mon devoir. Et si le sort veut que je me trouve en territoire ennemi, je te promets, ma chère sœur, je te jure de respecter les femmes, d'épargner les enfants : Je ne suis pas un Allemand *(non sono tedesco)* ! En tout enfant je verrai le mien; en toute femme je verrai celle que j'aime. *In ogni bambino vedrò il mio, in ogni donna vedrò quella che amo...* »

Quelle grâce latine *(gentilezza latina)* dans ces paroles chevaleresques d'un héros bien digne de combattre pour la cause de l'humanité ! Voilà des maximes morales dont les professeurs allemands, bardés de science pédantesque, ne sauraient comprendre la noblesse héréditaire ni sentir la beauté antique. Un simple soldat d'Italie a trouvé dans son cœur cette formule admirable parce qu'il est le fils d'une race affinée, cultivée, ennoblie par une longue tradition de progrès intellectuel, d'élégance morale, d'immortelle bonté, d'idéalisme invincible.

GASTON DESCHAMPS.

NOS ALLIÉS ITALIENS

UNE FORGE DE CAMPAGNE — Photo CHUSSEAU-FLAVIENS

La Marche des Soldats DE KITCHENER

La popularité de l'obsédant « It's a long way to Tipperary » est balancée, paraît-il, dans les rangs de l'armée britannique, par une chanson de route composée tout exprès depuis la guerre : c'est la « Marche des soldats de Kitchener ». La musique, très simple, en notes égales et d'un *ambitus* restreint, est celle d'une vieille chanson populaire, *Old King Cole* : le caractère un peu monotone de cette mélodie la rend très propre à faire oublier les heures si longues sur les grands chemins. Un auteur connu, M. Maurice Drake, présentement lieutenant dans les rangs de nos alliés, y a adapté des couplets à tiroir où chacun, comme on dit, en prend pour son grade. Le vieux roi, une joyeuse vieille créature, bien joyeuse en vérité, réclame sa pipe et sa gamelle, puis il appelle ses trois cornemuseurs, ses trois soldats, et ainsi de suite jusqu'à ses trois maréchaux, qui viennent allonger chaque couplet d'un nouveau vers.

« L'armée s'en va au diable ! » dit chaque général, qui a rapporté de l'Inde une maladie de foie. Le colonel a perdu la mémoire : « Quel est le commandement suivant ? » Le major jure; le capitaine demande une permission d'un an; le lieutenant se plaint de faire tout le service. « A droite par quatre ! » crie le sergent de sa grosse voix, tandis que le caporal scande : « Gauche ! droite ! gauche ! droite ! » Le soldat altéré cherche la cantine, et le cornemuseur imite en chevrotant les bourdons de son rustique instrument : « Ny-a-a-a-h ! » Quant au maréchal, il n'a qu'un mot à la bouche : « Il me faut un million d'hommes ! » Et rien, conclut le refrain, ne saurait être comparé à l'armée de Kitchener.

FEUILLETON DE LA « PETITE GIRONDE » DU 4 JUIN 1915

(48)

L'ÉTRANGER

Par Charles MÉROUVEL

PREMIÈRE PARTIE

Le Mariage de Jean Bures

XIII

Après la Tempête

(Suite)

— Qu'allez-vous faire ?

— Vous quitter, puisque vous l'exigez. Ce sera mon premier acte de soumission, et si vous saviez comme il me coûte !

Il mit un genou en terre, plongea ses yeux dans ceux d'Hélène et murmura :

— C'est un grand sacrifice que je m'impose. Vous ne pouvez pas comprendre à quel point vous êtes adorée. Ce sera une première expiation. J'attendrai votre décision avec anxiété. Désormais, je ne veux vous devoir qu'à vous-même. Pardonnez-moi et vous m'ouvrirez le ciel ! Notre sort est entre vos mains.

Elle ajouta quelques mots à sa lettre, mit l'adresse et la donna à Marcel Debordes en lui demandant :

— Où allez-vous ?

— Je ne sais... A Paris et de là aux Roches.

Dans un élan de passion, il l'enlaça de ses bras, la pressa contre lui avec fureur et murmura à son oreille :

— A bientôt... Pardonne ! Je t'aimerai tant !

Cinq minutes plus tard, il donnait quelques ordres au garde et à sa femme, remontait près de son chauffeur et envoyait à Hélène un baiser passionné qui la suppliait encore.

Elle demeura un instant près de sa fenêtre, écoutant presque à regret la rapide voiture qui s'éloignait à toute vitesse et songea, indécise et troublée :

— S'il était sincère et si je pouvais le croire !

XIV

Jeux de l'Amour et du Hasard

Le docteur Bérignon était un de ces boulevardiers qui se plaisent à vivre sous les feux du gaz ou des lampes électriques, qui errent de droite à gauche jusqu'à l'heure tardive où Paris s'endort et qui n'assistent que par miracle au lever de l'aurore.

Le lendemain, vers dix heures du matin, il était plongé dans un sommeil profond, favorisé par une conscience paisible et une digestion facile, en rêvant qu'il était reçu à l'Académie de médecine à la place de feu son père et qu'il y entrait avec tous les honneurs dus à sa science et à ses travaux, lorsqu'il fut réveillé par un bruit pareil à celui d'une escouade de pompiers courant au feu. Il lui sembla qu'une douzaine de trompes emplissaient tout à coup sa rue, ordinairement si calme, d'un fracas assourdissant. Une voiture s'arrêta devant sa maison et le tapage cessa.

Presque aussitôt un violent coup de sonnette retentit dans son vestibule et la porte de sa chambre s'ouvrit comme si un cyclone l'eût enfoncée.

Cette chambre, située à l'entresol d'un immeuble considérable et d'un style sévère, était très vaste et éclairée par deux larges fenêtres dont les persiennes n'étaient pas fermées. Le jour y pénétrait donc aisément.

Le docteur se frotta les yeux et aperçut devant lui un être singulièrement vêtu et méconnaissable.

Il portait une manière de houppelande en peau de loup, des lunettes fumées et une casquette de cuir rabattue sur ses oreilles et consolidée sur sa tête par une jugulaire. C'était un chauffeur. Mais quel chauffeur ? Comment mettre un nom sur un être embobeliné d'un attirail aussi bizarre ! Heureusement, une voix sortit de la bouche entièrement cachée par le col de la peau de loup :

— Docteur !

Il respira.

— Ah ! c'est vous, Marcel ! dit-il. Mon Dieu, que vous êtes peu à votre avantage sous ce costume !

— Vous trouvez ?

— Et puis, vous êtes couvert d'une innommable poussière !

— Adressez-moi des compliments. Parti des Roches à sept heures précises, me voici chez vous et il est dix heures cinq. Cent quatre-vingt-dix kilomètres, mon ami ! Qu'en dites-vous ? Est-ce merveilleux ? Et pas d'accrocs, pas de pannes !

Le docteur était tout à fait éveillé.

— Malheureux ! s'écria-t-il. Combien avez-vous écrasé de personnes ?

— Aucune.

— Comment, pas un piéton !...

— Non. Pas même une poule, docteur.

— C'est inconcevable. Vous allez être disqualifié par vos émules, les chauffeurs à grande vitesse.

Marcel Debordes se mettait à l'aise. Il avait retiré ses lunettes fumées, sa casquette, sa peau de loup. Il devenait présentable.

Le docteur l'examinait avec attention.

— Vous avez quelque chose de joyeux dans la physionomie, dit-il. Vous avez fait un bon voyage ?

— Excellent.

— Vous êtes toujours content de votre machine ?

— Plus que jamais.

— Vous devriez la vendre à la ferraille.

— Pourquoi ?

— C'est un sport meurtrier, avec lequel on estropie les autres quand on ne se tue pas soi-même.

— C'est si commode !

— Mais les accidents ?...

— Et les chemins de fer qui déraillent, les chevaux qui s'emballent, les voitures qui versent ! D'ailleurs, je suis prudent...

— On le dit... On fait du trente à l'heure, du cinquante, du soixante, et puis un jour on perd la tête, on veut rivaliser avec un confrère, on se grise, et crac ! Patatras !

— Je vous affirme que je suis décidé aux plus grandes précautions...

Marcel Debordes ajouta avec intention :

— D'autant plus que j'ai bonne envie de vivre. Je crois que notre jeune fille s'humanise.

— Ah !

— Je l'ai vue hier... J'ai été surpris agréablement... Elle m'a paru toute changée... Nous avons causé longtemps, presque en amis...

— Vous m'étonnez.

— Vrai... Par moments je croyais qu'elle allait se jeter à mon cou et me dire...

— Quoi ?

— Je vous aime.

— Allons donc !

Le docteur murmura :

— Après tout, avec les femmes, on ne sait jamais... Tout est possible.

Marcel Debordes reprit :

— Je suis venu chez vous tout droit, docteur, avant même de rentrer chez moi, parce que j'ai un service à vous demander.

— Tant mieux.

— Voici ce que c'est. Hier donc, j'étais à la Tremblaye. J'ai trouvé mademoiselle de l'Aubière moins sauvage, presque gracieuse...

— Mais toujours triste ?...

— Naturellement. En arrivant, j'ai voulu la surprendre. J'ai laissé mon auto et mon mécanicien à trois ou quatre cents mètres de la maison et j'y suis entré sans bruit... Elle était dans sa chambre, si occupée d'une lettre qu'elle écrivait que j'ai pu m'approcher d'elle sans même qu'elle s'en doutât. Elle m'a accueilli sans colère ...C'était du nouveau.

— Et ensuite ?... demanda le docteur.

— Ensuite, je l'ai suppliée d'oublier, de pardonner... Je lui ai dit que je l'adorais.

— Est-ce bien vrai ?

— Oh ! fit l'amoureux avec conviction.

— Vrai pour quarante-huit heures, pour quinze jours peut-être, objecta le docteur très sceptique.

— Pour toujours.

— C'est si long, toujours !

— Si vous la connaissiez, je ne vous étonnerais plus, docteur. La vérité, c'est que dès le premier jour que je l'ai vue à l'Aubière, dans sa modeste maison, j'ai été frappé...

— D'admiration, de vertige, vous me l'avez déjà dit.

— Ne riez pas. Oui, j'ai été saisi, surpris... C'était une révélation, celle d'une femme telle que je n'en avais jamais vu et dont je ne soupçonnais pas l'existence. Blonde, calme, douce, avec des yeux couleur du ciel et d'une pureté infinie ! Quels jolis traits, docteur, quel regard, quel sourire !

— Une idylle, mon pauvre Marcel, une simple idylle que vous avez étrangement compliquée et qui pourrait finir par un dénoûment des plus dramatiques... Venons au fait. Comment s'est terminée votre entrevue ?

— En deux mots, je l'ai suppliée... elle s'est attendrie... du moins j'en ai eu l'illusion... et elle m'a demandé huit jours de réflexion...

— Après quoi elle vous donnera une solution ?...

— Précisément.

(A suivre)

DERNIERE EDITION

UN GRAND DISCOURS

du Président du Conseil Italien

RÉPLIQUE AU CHANCELIER ALLEMAND — BELLE PAGE D'HISTOIRE

Rome, 2 juin. — Ce soir, à la salle des Horaces et des Curiaces, au Capitole, a eu lieu la séance solennelle du Comité romain de l'organisation civile pendant la guerre. La majeure partie des ministres et sous-secrétaires d'Etat y assistaient. Des sénateurs et députés et des membres de la municipalité y ont pris successivement la parole.

A son entrée, M. Sonnino a été accueilli par des applaudissements prolongés aux cris de : « Vive Sonnino ! Vive l'Italie ! » Lorsque M. Salandra est arrivé avec sa famille, une ovation imposante lui a été faite aux cris prolongés de : « Vive l'Italie ! Vive Salandra ! »

Le président du comité d'organisation, M. Apolloni, adjoint au maire, a prononcé un discours dans lequel il a exposé en détails l'action bienfaisante du Comité.

Discours de M. Salandra

Après l'adjoint au maire, M. Salandra a pris la parole et a été l'objet d'une manifestation imposante. Dans le discours qu'il a prononcé, M. Salandra, après avoir déclaré qu'il avait accepté volontiers l'invitation d'assister à la réunion parce que le gouvernement attribue le plus grand prix à l'action de solidarité nationale du Comité, a dit :

« C'est pour sauvegarder les aspirations les plus anciennes et les plus élevées, les intérêts les plus vitaux de notre patrie que nous sommes entrés dans une guerre plus grande que toutes celles dont il est question dans l'histoire, guerre qui impose des devoirs non seulement aux combattants, mais aussi à ceux qui restent au foyer. Personne ne peut se soustraire à ces obligations. Celui qui ne prête pas son bras à la patrie, doit lui donner son esprit, ses biens, son cœur, la renonciation, tous les sacrifices. (Applaudissements.)

» Ceux qui restent doivent s'employer afin que la vie nationale ne reste pas interrompue. Les cœurs doivent se maintenir hauts et forts, prêts à tout, mais confiants dans la victoire finale, parce que notre cause est juste et que notre guerre est une guerre sainte. (Bravos, vifs applaudissements.) Il faut que les Italiens de tout rang aient de la justice de notre cause, de la sainteté de notre guerre non seulement le sentiment spontané, instinctif, profond, mais aussi une conviction raisonnée. Il faut que le monde civilisé en soit persuadé. (Très bien !)

» A l'Italie et au monde, je m'adresse pour montrer non pas par des paroles violentes, mais par des faits précis et par des documents, combien la rage des ennemis a essayé vainement de diminuer la haute dignité morale et politique de notre cause que nos armes feront prévaloir. Je parlerai avec la sérénité dont le roi d'Italie a donné un si noble exemple. Cris : « Vive le roi ! » en appelant aux armes ses soldats de terre et de mer; je parlerai en gardant le respect dû à mon rang et au lieu où je parle. Je pourrai négliger les injures inscrites dans les proclamations impériales, royales et archiducales, puisque je parle du Capitole et représente, à cette heure solennelle, le peuple et le gouvernement de l'Italie. Moi, modeste citoyen, j'ai le sentiment d'être beaucoup plus noble que le chef de la maison de Habsbourg. Les hommes d'Etat médiocres, qui par une légèreté téméraire se sont trompés dans toutes leurs prévisions et ont mis, en juillet dernier, le feu à toute l'Europe et même à leurs foyers, et qui s'aperçoivent aujourd'hui de la nouvelle faute énorme, se sont exprimés dans leur Parlement de Budapest et de Berlin en paroles brutales contre l'Italie et contre son gouvernement, dans le but évident de se faire pardonner par leurs concitoyens en les enivrant de visions cruelles de haine et de sang. (Bravos.)

» Le chancelier allemand dit qu'il est empreint, sinon de haine, du moins de colère. Il dit la vérité, parce qu'il a mal raisonné, comme on fait dans un accès de fureur. (Très bien.) Je ne pourrais pas, même si je le voulais, imiter leur langage qui est un retour atavique à la barbarie primitive. Ce retour est plus difficile pour nous, qui en sommes plus éloignés de vingt siècles. (Très bien.)

Les Aspirations de l'Italie étaient depuis longtemps connues

» La thèse fondamentale des hommes d'Etat de l'Europe centrale tient dans les mots de trahison et de surprise de la part de l'Italie envers des alliés fidèles. Il serait facile de demander s'il a le droit de parler d'alliance et de respect des traités, celui qui, représentant avec beaucoup moins de génie et avec autant d'indifférence morale la tradition de Frédéric le Grand et de Bismarck, a proclamé que nécessité n'a pas de loi et a consenti à ce que son pays foulât aux pieds, brûlât et ensevelît au fond de l'Océan tous les documents et toutes les habitudes de civilisation du droit public international. (Applaudissements.)

» Mais ce serait un argument trop facile et seulement préjudiciel. Examinons au contraire positivement et avec calme si les alliés ont droit de se dire trahis et surpris par nous : Nos aspirations étaient depuis longtemps connues; était connu aussi notre jugement sur l'acte de folie criminelle par lequel ils ont bouleversé le monde et enlevé à l'alliance jusqu'à son intime raison d'être. Le Livre Vert préparé par M. Sonnino, — et l'orgueil de ma vie sera d'être lié à lui en pleine solidarité en cette heure solennelle après trente années d'amitié (longs applaudissements, cris : « Vive Sonnino ! ») — démontre qu'il y eut de décembre à mai de longues, pénibles et inutiles négociations; mais il n'est pas vrai, comme on cherche à le faire croire de façon artificieuse, que le ministère reconstitué en novembre ait changé la direction de notre politique internationale.

» Le Gouvernement italien, dont la ligne de conduite ne s'est jamais modifiée, a jugé sévèrement, à l'heure même où il en a eu connaissance, l'agression de l'Autriche contre la Serbie, et il en a prévu les conséquences que n'avaient pas prévues ceux qui avaient prémédité le coup avec tant d'inconscience. »

Le Président du Conseil a lu alors à l'appui de sa déclaration la dépêche suivante adressée le 25 juillet par le marquis di San-Giuliano au duc d'Avarna :

« M. Salandra, M. de Flotow et moi avons eu une longue conversation. M. Salandra et moi avons fait remarquer avant tout à M. de Flotow que l'Autriche n'avait pas le droit, d'après l'esprit du traité de la Triple Alliance, de faire une démarche comme celle qu'elle a faite à Belgrade sans un accord préalable avec ses alliés. En effet, l'Autriche, étant donnée la manière dont est rédigée la note et les demandes faites, lesquelles cependant sont peu efficaces contre le danger panserbe et sont profondément offensantes pour la Serbie et indirectement pour la Russie, a clairement démontré qu'elle veut provoquer la guerre. Nous avons donc déclaré à M. de Flotow qu'à cette façon d'agir de l'Autriche nous opposions le caractère défensif et conservateur du traité de la Triple Alliance pour l'Italie et que celle-ci n'était pas obligée de venir en aide à l'Autriche au cas où, par suite de cette démarche, elle se trouverait en guerre avec la Russie, parce qu'en ce cas, toute guerre européenne est la conséquence d'un acte de provocation de la part de l'Autriche. »

Le Crime de Serajevo fut exploité par l'Autriche

M. Salandra dit ensuite :

« Le Gouvernement italien a nettement soulevé le 27 et le 28 juillet, à Berlin et à Vienne, la question de la cession des provinces italiennes soumises à l'Autriche et nous avons déclaré que si nous n'obtenions pas des compensations adéquates, la Triple Alliance serait irréparablement rompue. » (Très vifs applaudissements).

» L'histoire impartiale dira que l'Autriche, ayant trouvé en juillet 1913 et en octobre 1913 l'Italie hostile à ses intentions d'agression contre la Serbie, se mit d'accord avec l'Allemagne en vue de créer une surprise et un fait accompli. L'horrible crime de Serajevo fut exploité comme prétexte un mois après qu'il eût été accompli. Cela est prouvé par le refus de l'Autriche d'accepter les concessions très larges de la Serbie. Même au moment d'une conflagration générale, l'Autriche se serait pas déclarée satisfaite de l'acceptation intégrale par la Serbie de son ultimatum.

» Le comte Berchtold déclarait le 31 juillet au duc d'Avarna que si une médiation avait pu être exercée elle n'aurait pas dû interrompre les hostilités déjà commencées avec la Serbie. Il s'agissait de la médiation à laquelle s'employaient l'Angleterre et l'Italie. En tout cas, le comte Berchtold n'était pas disposé à accepter une médiation ayant pour but d'atténuer les conditions posées par la Note autrichienne, lesquelles conditions auraient naturellement pu être augmentées à la fin de la guerre.

» Si d'ailleurs la Serbie s'était décidée, en attendant, à adhérer complètement à la susdite Note, se déclarant prête à se soumettre aux conditions qui lui en eut imposées, cela n'aurait pas pu amener l'Autriche à cesser les hostilités.

» Il n'est pas vrai, comme l'a affirmé le comte Tisza, que l'Autriche se soit engagée à ne pas réaliser d'acquisitions territoriales au détriment de la Serbie, laquelle, du reste, en acceptant en bloc les conditions qu'on lui imposait, serait devenue un Etat sujet. M. de Mercy, ambassadeur d'Autriche, déclarait le 30 juillet au marquis di San Giuliano que l'Autriche ne pouvait pas faire de déclaration d'engagement sur ce point, parce qu'elle ne pouvait pas prévoir si pendant la guerre elle ne serait pas obligée, outre sa volonté, de conserver des territoires serbes. (Vifs commentaires.)

» Le comte Berchtold déclarait, d'autre part, le 29 juillet, au duc d'Avarna qu'il n'était disposé à prendre aucun engagement relativement à la conduite éventuelle de l'Autriche en cas de conflit avec la Serbie. »

» Où est donc la trahison ? Où est l'iniquité ou la surprise, si après neuf mois de vains efforts pour parvenir à une entente honorable qui reconnût dans une certaine mesure nos droits et nos intérêts, nous avons repris notre liberté d'action ? La vérité est que l'Autriche et l'Allemagne ont cru jusqu'au dernier jour avoir affaire à une Italie faible et bruyante, mais n'agissant pas, capable d'essayer du chantage, mais non de faire valoir par les armes son bon droit, à une Italie qui pouvait être paralysée en dépensant quelques millions et en s'entremettant par des menées inavouables entre le pays et le gouvernement. (Très vifs applaudissements.)

La Triple Alliance

» Les souverains et les ministres des affaires étrangères d'Allemagne et d'Autriche ont parlé de l'alliance que nous avons dénoncée, après qu'ils l'avaient en fait rompue, comme d'une providence sous les ailes de laquelle l'Italie vécut pendant tant d'années, se développa économiquement et s'accrut territorialement. Je ne nierai pas les bienfaits des alliances. Les bénéfices cependant n'en doivent pas être unilatéraux, mais être pour tous les contractants. Est-ce que dans ce dernier cas les empires centraux l'eussent acceptée et renouvelée ? Il était peut-être un sentimental épris de l'Italie, le prince de Bismarck ? Ont-ils été de tout temps tendres pour nous les princes et les ministres de l'Autriche ? Il faut savoir comment a fonctionné l'alliance au cours de ces dernières années dans son esprit véritable et comment elle a contribué à l'unique augmentation de notre territoire, à savoir l'acquisition de la Libye.

» Les soupçons continuels et les intentions agressives de l'Autriche vis-à-vis de l'Italie sont notoires et résultent de preuves authentiques. Le chef de l'état-major autrichien, le général Conrad de Hoetzendorf, a toujours soutenu l'idée qu'une guerre contre l'Italie était inévitable soit à cause de la question des provinces irrédentistes, soit en raison de la jalousie provoquée en Italie par les entreprises de l'Autriche dans les Balkans et dans la Méditerranée orientale. Le général de Hoetzendorf ajoutait : « L'Italie veut s'agrandir dès » qu'elle sera prête et, en attendant, elle » s'oppose à tout ce que nous voulons en» treprendre dans les Balkans. Il faut donc » l'abattre pour avoir les mains libres. » Et le chef d'état-major déplorait qu'on n'eût pas attaqué l'Italie en 1907.

» Le ministre des affaires étrangères d'Autriche reconnaissait lui-même que l'opinion répandue dans le parti militaire était qu'il faut opprimer par une guerre l'Italie, parce que du royaume d'Italie dérive la force d'attraction des provinces italiennes de la monarchie danubienne. Une victoire remportée sur l'Italie et l'anéantissement politique de cette puissance détruiraient tout espoir chez les irrédentistes. En attendant qu'arrivât le moment de faire cette guerre, qui devait être hâtée par tous les moyens, il conviendrait d'opprimer les provinces italiennes sous la rigueur des lois et de s'opposer à tous leurs désirs en ce qui concerne les questions de culture.

L'Entreprise de Libye

» Voyons maintenant, en nous appuyant sur des documents, comment nos alliés nous aidèrent dans l'entreprise de Libye.

» Les opérations brillamment commencées par le duc des Abruzzes contre les torpilleurs turcs réfugiés à Prévéza furent arrêtées par l'Autriche, brutalement et absolument. Le baron d'Aerenthal informait, le 1er octobre, notre ambassadeur que nos opérations lui avaient causé une impression pénible et qu'il ne pouvait pas admettre qu'elles fussent continuées. Il était urgent, disait-il, d'y mettre fin et de donner des ordres pour empêcher qu'elles ne se renouvelassent, soit dans les eaux de l'Adriatique, soit dans les eaux ioniennes.

» D'une manière plus menaçante encore, le jour suivant, l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne informait confidentiellement notre ambassadeur que le baron d'Aerenthal l'avait prié de télégraphier à son gouvernement, pour qu'il fît comprendre au gouvernement italien que s'il continuait ses opérations navales dans les mers Adriatique et Ionienne, *il aurait directement affaire à l'Autriche-Hongrie.* (Vifs mouvements.)

» Et ce n'est pas seulement dans les mers Adriatique et Ionienne que l'Autriche paralysait notre action. Le 5 novembre, le baron d'Aerenthal informait le duc d'Avarna qu'il avait appris que des navires de guerre italiens avaient été signalés dans les environs de Salonique, où ils avaient fait des projections de lumière électrique (hilarité), et il déclarait que notre action sur les côtes de la Turquie d'Europe, de même que sur les îles de la mer Egée, ne pouvait être admise ni par l'Autriche-Hongrie ni par l'Allemagne, parce qu'elle était contraire au traité de la Triple Alliance.

» En mai 1912, le comte Berchtold, qui avait entre temps succédé au baron d'Aerenthal, déclarait à l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne que, pour ce qui regardait notre opération contre les côtes de la Turquie d'Europe et les îles de la mer Egée, il maintenait le point de vue du baron d'Aerenthal, selon lequel les opérations étaient considérées par le gouvernement austro-hongrois comme contraires aux engagements assumés par nous dans l'article 7 de la Triplice. Quant à notre opération contre les Dardanelles, il la considérait comme étant en opposition :

» 1. Avec la promesse faite par nous de ne pas procéder à une attaque quelconque pouvant mettre en danger le « statu quo » dans les Balkans;

» 2. A l'esprit même du traité qui se basait sur le maintien du « statu quo ».

» Ensuite, lorsque notre escadre se trouvant à l'entrée des Dardanelles fut bombardée par le fort de Kuma-Kalessi et répondit en endommageant elle-même ces forts, le comte Berchtold se plaignit de ces faits, les considérant en contradiction avec les promesses faites, et il déclara que si le gouvernement italien désirait reprendre sa liberté d'action, le gouvernement austro-hongrois pourrait en faire autant. (Commentaires.) Il ajouta qu'il n'aurait pas pu admettre que nous fassions dans l'avenir des opérations semblables ou en quelque sorte en opposition avec sa manière de voir. De même le projet d'occupation de Chio fut empêché d'être réalisé par l'opposition de l'Autriche.

» Il est superflu de souligner combien de vies de soldats italiens et combien de millions nous a coûtés la défense persistante d'exercer toute action pouvant amener une solution contre la Turquie, laquelle se savait protégée par les alliés contre toute attaque pouvant mettre en danger les parties vitales de sa puissance. (Applaudissements.)

Les Offres de l'Autriche

» On nous a amèrement reproché de n'avoir pas accepté les offres faites dans ces derniers temps, mais ces offres étaient-elles faites de bonne foi ? (Hilarité, approbations.) Certains documents font supposer que non. L'empereur François-Joseph a dit « que l'Italie regardait avec avidité le patrimoine de sa maison ». Le chancelier de Bethamnn-Holweg a dit que « par ses concessions on visait à acheter notre neutralité. » Et alors, Messieurs, applaudissez-nous de ne pas les avoir acceptées. (Très vifs applaudissements.) D'ailleurs, ces concessions, même dans leur dernière et tardive édition, ne répondaient aucunement aux objectifs de la politique italienne, à savoir : 1° la défense de l'italianité, qui est le plus grand de nos devoirs; 2° une frontière militaire remplaçant celle qui nous a été imposée en 1868 et par laquelle toutes les portes de l'Italie sont ouvertes à nos adversaires; 3° une position stratégique dans l'Adriatique moins dangereuse et moins malheureuse que celle que nous avons et dont vous voyez ces jours encore les effets. Tous ces avantages essentiels nous étaient refusés en substance.

» Dans le Livre Vert on trouve un naïf document autrichien disant à peu près : « Non ! cela nous ne pouvons pas le donner parce que ce serait modifier notre » frontière militaire » Mais cette frontière militaire est une offense envers l'Italie. De même, à notre demande minimum faite avec la mort dans l'âme d'accorder l'indépendance à Trieste, on répondit en offrant à Trieste une autonomie administrative. (Commentaires.)

» La question de l'exécution des promesses était, elle-même, très importante. On nous disait que nous ne devions pas douter de l'exécution des promesses faites parce que nous aurions la garantie de l'Allemagne; mais si, à la fin de la guerre l'Allemagne n'avait pas été à même de pouvoir maintenir la parole donnée, quelle aurait été notre condition ? Et en tout cas, après cet accord, il y aurait eu une Triplice renouvelée, mais de condition bien inférieure, car il y aurait eu un Etat souverain et deux Etats sujets. (Commentaires.)

» Le jour où une des clauses du traité n'aurait pas été exécutée, le jour où l'autonomie municipale de Trieste aurait été rompue par un décret quelconque de l'empereur ou de l'un de ses lieutenants, à qui aurions nous pu nous adresser ? Au supérieur commun, à l'Allemagne ! (Hilarité.)

L'Italie ne veut le Protectorat de personne

» Je ne veux pas vous parler de l'Allemagne sans admiration ni respect, je suis premier ministre de l'Italie et non chancelier de l'empire allemand, et je ne perds pas la raison. (Vifs applaudissements.) Mais avec tout le respect qu'on peut avoir pour la savante, puissante et grande Allemagne, pour son admirable exemple d'organisation et de résistance, au nom de l'Italie, je déclare que nous ne voulons l'assujettissement ni le protectorat de personne. (Applaudissements.)

» Le rêve d'hégémonie universelle est brisé. Le monde est insurgé, la paix, la civilisation, l'humanité future doivent se fonder sur le respect complet des autonomies nationales (vives approbations), parmi lesquelles l'Allemagne devra siéger égale aux autres, mais non maîtresse. (Vifs applaudissements.) Le plus remarquable exemple de l'orgueil démesuré avec lequel les dirigeants de la politique allemande ont considéré les autres nations est montré par le tableau que M. de Bethmann-Hollweg a fait du monde politique italien. »

M. Salandra lit alors le passage du discours de M. de Bethmann-Hollweg où celui-ci a pris à partie le gouvernement italien, puis il ajoute :

« Je ne sais pas si chez cet homme aveuglé par la rage, il y eut l'intention d'offenser personnellement mes collègues et moi. Si cela était, je ne le relèverais pas. Nous sommes des hommes dont vous connaissez la vie, des hommes qui ont servi l'Etat jusqu'à un âge avancé, des hommes d'une réputation sans tache (vives approbations), des hommes qui donnent à leur pays la vie de leurs enfants (applaudissements chaleureux). Mais ne songez pas à nous, songez au contraire à l'injure atroce que ce morceau d'une prose de Vandale a jetée contre le roi, contre le peuple d'Italie, contre la Chambre et le Sénat italiens, et même contre des hommes politiques d'opinions différentes de la nôtre, qui sont tous restés muets (mouvements divers) et qui partant seraient tous des lâches. »

M. Salandra relève ensuite que les renseignements sur lesquels le jugement est fondé sont attribués par M. Bethmann-Hollweg à celui qu'il appelle « le meilleur connaisseur des choses italiennes », — peut-être fait-il allusion au prince de Bülow, — avec le désir paternel de lui faire endosser les responsabilités.

Les Intentions du Prince de Bülow

« Or, dit M. Salandra, je veux que vous n'ayez pas d'appréciations erronées sur les intentions du prince de Bülow. Je crois qu'il a eu de la sympathie pour l'Italie, qu'il a fait tout ce qu'il pouvait pour aboutir à une entente; mais quelles ont été ses erreurs, et combien en a-t-il faites pour traduire dans la réalité ses bonnes intentions ! Il supposa que l'Italie pouvait dévier de son chemin à cause de quelques millions mal dépensés pour influencer les quelques personnes qui ont perdu contact avec l'âme de la nation. (Vives approbations.)

» L'effet contraire en est résulté : un immense éclat d'indignation a secoué toute l'Italie, non pas seulement dans le peuple, mais dans les classes les plus élevées, dans les plus nobles cœurs, dans le cœur de tous ceux qui ont compris quelle était la dignité de la nation, dans le cœur de toute cette jeunesse qui est prête à donner à la patrie son sang pour l'éclat de sa gloire.

» Le soupçon est né ensuite qu'un ambassadeur étranger s'entremêlait entre le gouvernement, le Parlement et le pays. (Vifs applaudissements.) Alors se sont tues les discussions intérieures et toute la nation s'est resserrée dans une merveilleuse unité morale qui sera notre plus grande force dans la lutte sévère que nous avons entamée, qui doit nous conduire par notre vertu et non par les concessions bienveillantes d'autrui à l'accomplissement des plus hautes destinées de la patrie. » (Très vifs applaudissements.)

M. Salandra parle ensuite des signes frappants de l'unité morale du pays, laquelle se manifeste inébranlablement dans les œuvres de guerre et de paix, dans ceux qui se battent et dans ceux qui restent, dans ceux qui meurent et dans ceux qui survivent.

« Engagés dans la grande crise, dit-il, nous ne devons pas être au-dessous des autres peuples alliés ou ennemis, depuis le roi, qui, interprète du sentiment populaire et des aspirations nationales, est déjà sur le théâtre de la guerre (très vifs applaudissements; cri : « Vive le roi ! »), jusqu'aux plus humbles travailleurs, femmes et jeunes gens, dans la confiance que par l'effort suprême nous remettrons aux générations futures une Italie plus grande, plus honorée et plus forte, se trouvant dans le concert des nations non comme sujette ni protégée, mais assurée dans ses frontières naturelles et qui interviendra dans les œuvres fécondes de paix en préconisant, comme elle l'a toujours fait, la paix et la justice dans le monde. (Très vifs applaudissements.)

» Puisque la destinée a attribué à notre génération la tâche terrible et sublime de réaliser l'idéal de la grande Italie que les héros du Risorgimento n'ont pas pu voir accomplir, nous acceptons la tâche avec une âme inébranlable, prêts à donner tous à la patrie nos biens et nos vies. Que devant les trois couleurs qui flottent sur le camp près de la personne sacrée du roi tous les drapeaux s'inclinent; que les esprits se fondent dans la foi et dans la concorde. Par ce signe, nous vaincrons. « Vive » l'Italie ! Vive le roi ! » (Très vifs applaudissements prolongés; cris de : « Vive le roi ! »)

La fin du discours de M. Salandra a été salué par des acclamations prolongées.

Les Desseins du Comte Bernstorff

Washington, 3 juin. — L'opinion générale est que le comte Bernstorff, en demandant une entrevue au président Wilson, avait pour but :

1. De proposer un compromis par lequel, en échange de la cessation de la guerre sous-marine par l'Allemagne, les Etats-Unis s'engageraient à insister auprès de l'Angleterre en faveur de leur droit d'exporter en Allemagne des provisions de coton et autres matières premières.

2. D'apprendre de M. Wilson lui-même jusqu'où ira le gouvernement américain dans le cas où l'Allemagne refuserait les demandes.

Le comte Bernstorff voulait également demander au président Wilson s'il consentirait à conclure un arrangement aux termes duquel les Etats-Unis garantiraient à l'Allemagne que tous les paquebots à passagers quittant l'Amérique ne transporteraient pas de canons, ni de contrebande de guerre, arrangement permettant aux sous-marins allemands de torpiller tous les autres navires.

Toutes les personnalités qui ont pu s'entretenir avec le président Wilson sont convaincues que le Président refusera de discuter les questions techniques, qu'il se tiendra toujours sur le terrain humanitaire, qu'il insistera pour faire cesser la guerre sous-marine contre les navires marchands.

Washington, 3 juin. — On déclare que le comte Bernstorff ne serait plus en accord parfait avec son gouvernement.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Du 3 Juin (15 h.)

DANS LA RÉGION AU NORD D'ARRAS, la lutte d'artillerie s'est poursuivie pendant la nuit. Quelques actions d'infanterie très violentes se sont déroulées à l'est de Notre-Dame-de-Lorette, où les positions n'ont pas été modifiées de part ni d'autre, et dans la région du Labyrinthe, où nous avons réalisé quelques progrès.

Le nombre total des prisonniers faits depuis le 31 mai, dans le Labyrinthe, est de huit cents, dont neuf officiers et une cinquantaine de sous-officiers. Nous y avons également pris deux mitrailleuses.

SUR LE RESTE DU FRONT, rien n'a été signalé.

Du 3 Juin (23 h.)

Rien à signaler, si ce n'est une nouvelle progression de nos troupes dans le LABYRINTHE, au sud-est de NEUVILLE-SAINT-VAAST.

VINGT-NEUF AVIONS FRANÇAIS ONT BOMBARDÉ ce matin, entre quatre et cinq heures, LE QUARTIER GÉNÉRAL DU KRONPRINZ IMPÉRIAL.

Ils ont lancé cent soixante-dix-huit obus, dont beaucoup ont atteint le but, et plusieurs milliers de fléchettes. Tous les appareils ont été fortement canonnés, mais tous sont rentrés indemnes.

Les OPERATIONS RUSSES

Avantages russes en Lithuanie et en Galicie occidentale

Légers Succès allemands en Galicie orientale

COMMUNIQUÉ DE L'ÉTAT-MAJOR DU GÉNÉRALISSIME

Pétrograd, 3 juin. — *Le 31 mai, dans la région de Chawli, nous avons repoussé avec succès plusieurs attaques ennemies et nous nous sommes emparés de la redoute située à l'est du village de Travliany. Sur le front de la Narew et sur la rive gauche de la Vistule, le 1er juin, l'ennemi a prononcé avec des contingents peu importants plusieurs attaques que nous avons repoussées avec succès.*

En Galicie, depuis le 31 mai, sur le front entre la Vistule et Przemysl, un nouveau combat très acharné s'est développé. Nos troupes ont remporté des succès assez importants sur la rive gauche du San inférieur où elles se sont emparées de plusieurs villages, dont quelques-uns ont été enlevés à la baïonnette. Sur la rive droite de la même rivière, nous avons remporté un succès dans le voisinage du village de Kalnikouve. Nous avons enlevé un point d'appui au sud de ce village et nos troupes y ont fait 1,200 prisonniers, dont 22 officiers, et pris 8 mitrailleuses.

Przemysl a été bombardée par des pièces de gros calibre, y compris des pièces de seize pouces, et l'ennemi dirige son attaque principale contre le front nord dans la région des forts 10 et 11 que les Autrichiens avaient presque entièrement démolis avant la reddition de la place.

Pendant que nous repoussions ces attaques, l'ennemi a réussi à s'emparer de plusieurs de nos canons qui, presque à bout portant et jusqu'à la dernière gargousse, tiraient sur les colonnes ennemies. D'après des renseignements complémentaires, nous avons fait près du fort 7, 200 nouveaux prisonniers et pris 8 mitrailleuses. Aucun changement entre Przemysl et le grand marais du Dniester.

Entre Tysmenitza et Stryj, les Allemands qui y avaient concentré une importante artillerie lourde et amené des renforts, ont réussi par des attaques acharnées et menées avec de grandes forces à remporter quelques succès au cours de la nuit et le matin du 1er juin. Le combat continue.

Sur la rive droite de la Byritza nous nous sommes emparés d'une partie de la position ennemie. Nous avons fait 150 prisonniers.

LA SITUATION SUR LE FRONT RUSSE

Pétrograd, 3 juin. — Les progrès des Russes sur la Nida et le Dniester sur chaque flanc de l'armée austro-allemande en Galicie, font voir la situation sous un jour plus favorable. La faiblesse évidente de l'ennemi entre la Nida et la Vistule est un symptôme rassurant, aussi bien que le flottement de l'immense aile gauche de l'armée de von Mackensen qui a, jusqu'à présent, essayé vainement d'envelopper Przemysl. Pour ces deux raisons on peut prévoir une attaque russe sur la principale ligne de communication de l'ennemi entre Tarnoff et Jaroslaw.

La capture de ses transports après la victoire de Sieniawa est d'un très mauvais présage. Apparemment, tout le côté nord du grand carré de von Mackensen, à cheval sur le San, a rempli l'office d'arrière-garde pendant que le corps principal s'avançait au sud pour écraser Przemysl. L'arrière-garde a été battue et refoulée en désordre, et dans le but de renforcer son arrière, von Mackensen devrait amener des troupes du flanc enveloppant sud; mais les Russes font tout ce qu'ils peuvent pour retenir l'ennemi. Du fait que, sur la ligne Jaroslaw-Radymno, l'ennemi s'avançait vers l'est quand il a été arrêté par le feu de l'artillerie russe, on peut conclure que le plan combiné pour écraser Przemysl par une avance du sud a été abandonné ou modifié.

REPRISE RUSSE

Genève, 3 juin. — Au nord-est de Przemysl, les Russes ont réussi à rompre plusieurs points de la ligne austro-allemande s'allongeant vers Lemberg. L'opération a exigé une diminution des forces russes dans d'autres secteurs de la forteresse, où les avant-postes austro-allemands ont réussi à avancer quelque peu. Depuis le 1er juin au matin, les Russes ont repoussé avec succès les attaques ennemies et repris les positions perdues le 30.

RENFORTS RUSSES

Genève, 3 juin. — Le service des renseignements austro-hongrois annonce l'arrivée de fortes colonnes russes sur la ligne Brody-Lemberg. Ces troupes se dirigent de Stanislau à Dolina, où les Russes ont diminué les effectifs, il y a quelques jours, pour passer à l'offensive au sud-est de Sambor.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉTAT-MAJOR DU CAUCASE

Pétrograd, 2 juin. — *Dans la direction de la côte, notre artillerie a bombardé avec succès les retranchements turcs et détruit les abris. Dans la région, nous continuons à poursuivre les Turcs qui se retirent. Dans les autres secteurs, on ne signale pas de changement.*

Chez les Neutres

Vers l'Intervention roumaine

Milan, 3 juin. — Le roi d'Italie a offert ses bons offices pour servir d'intermédiaire entre le tsar et la Roumanie.

Bucarest, 3 juin. — Le gouvernement roumain a interdit toute exportation jusqu'à nouvel ordre. Des conversations sont engagées entre MM. Bratiano, président du conseil, Jonesco et Filipesco.

Commandes roumaines

New-York, 3 juin. — Le gouvernement roumain a commandé d'urgence chez un fabricant de New-York un demi-million de chaussures.

Les Conservateurs roumains élisent un Chef antiallemand

Bucarest, 3 juin. — Le parti conservateur a refusé sa confiance à son leader, M. Marghiloman, ses vues sur la politique étrangère ne concordant pas avec celles du parti. M. Lahovary, bien connu pour ses sentiments antiallemands et favorables à l'intervention roumaine aux côtés de la Triple Entente, a été proclamé chef provisoire du parti.

M. Marghiloman fut élu chef du parti conservateur l'an dernier, en décembre. Il se disait favorable à l'intervention contre l'Autriche-Hongrie, mais ses journaux continuaient à critiquer cette politique. Le 3 mai, le comité exécutif du parti lui renouvelait sa confiance à une majorité de six voix seulement, et on annonça la démission du leader. Sa destitution formelle tend à prouver que l'opinion roumaine exprimé ses volontés avec une force croissante.

L'ACTION contre la Turquie

Les Opérations dans les Dardanelles

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Le Caire, 3 juin. — *Des corps à corps se sont produits le 1er juin sur le front nord. Nous avons enlevé là deux sapes que nous voulions combler; mais en raison d'un violent bombardement nous n'avons pas pu y réussir : un détachement a dû se retirer; un autre a conservé sa position entre la ligne de feu de l'ennemi et la nôtre. Cette action a nécessité une forte coopération de notre artillerie, à laquelle a riposté l'ennemi sans marchander les munitions, et les Turcs ont éprouvé de nouveau de fortes pertes.*

Dans le secteur du sud, au cours de la nuit du 1er au 2 juin, les Turcs ont livré une série d'attaques contre la droite française. Ils ont réoccupé à deux reprises un fort perdu par eux le 29 mai, et à deux reprises ils en ont été délogés. Le nouveau front français demeure intact.

Sur le front britannique, tout est calme.

Grosses Pertes turques

Athènes, 2 juin. — Les dernières rencontres aux Dardanelles ont été sanglantes pour les Turcs. Un grand nombre de leurs blessés ont été envoyés à Aivali et installés dans les maisons des Grecs, l'hôpital étant bondé.

Espions turcs arrêtés

Athènes, 2 juin. — On mande de Chio que des paysans grecs ont arrêté trois espions turcs qui observaient à bord d'un voilier les mouvements de l'escadre alliée. Ces espions ont été remis aux autorités anglaises.

Rixe entre Officiers turcs et allemands

Salonique, 3 juin. — Un sous-officier turc ayant insulté et giflé un officier allemand dans le café sur le quai de Smyrne, celui-ci a tiré sur son agresseur et l'a tué d'un coup de revolver. Une véritable bataille s'ensuivit entre les officiers turcs et allemands. Il y aurait des deux côtés de nombreux morts et blessés. Le vali Rahmi-Pacha, accouru sur les lieux de la dispute, a failli être blessé par les balles qui partaient dans toutes les directions.

L'Offensive italienne

Défi de la Flotte italienne

Genève, 3 juin. — L'escadre italienne a lancé devant Pola le radiogramme suivant à la flotte autrichienne :

« Sortez pour vous battre; nous vous attendons ! » Mais la flotte autrichienne n'a pas bougé.

Les Italiens à Lissa

Rome, 3 juin.— L'escadre italienne s'est rendue maîtresse de l'île de Lissa. Les navires autrichiens avaient précipitamment abandonné les lieux.

Combat du Col de Montecroce

Rome, 3 juin. — Les Autrichiens ont amené sur la frontière carnienne des forces considérables dans le but de refouler les Italiens de Montecroce. Ceux-ci tiennent la position, qui compromet la possession par l'Autriche de la vallée de la Drava, par où passe seul le chemin de fer qui relie le Trentin à l'Autriche.

Les Autrichiens avaient là une colonne d'attaque de 1,500 hommes, chiffre considérable pour une région si montagneuse, où il n'y a qu'une route praticable. Les Autrichiens avaient aussi des mitrailleuses.

Le combat du col fut un des épisodes les plus dramatiques de la nouvelle guerre. Cinq fois des troupes autrichiennes d'élite attaquèrent, se frayant un chemin parmi les cadavres des leurs. Cinq fois elles furent repoussées en désordre par le feu plongeant de l'infanterie italienne. Elles cessèrent enfin d'avancer, et alors les Italiens, qui avaient combattu avec vaillance sur la défensive, chargèrent et mirent en fuite les troupes ennemies. Ils balayèrent les rangs autrichiens, complètement déformés. En vain les officiers autrichiens essayèrent-ils très bravement de rallier leurs unités dispersées. L'infanterie ne fit que peu d'efforts pour résister au choc italien. Elle fut écrasée, anéantie.

Importance de la Prise du Fort Belvédère

Rome, 3 juin. — Les Italiens ont réduit la forteresse du Belvédère, au nord d'Ala. Ce fait est extrêmement important pour nos alliés, qui font face à des obstacles de toutes sortes dans une région montagneuse qui, cependant, permet d'utiliser une force d'artillerie suffisante.

Le Belvédère et Luzerna — ce dernier pris depuis dimanche — étaient des forteresses du type le plus moderne, avec des coupoles mobiles et des canons abrités du modèle le plus lourd. Luzerna était tombé aussi rapidement que n'importe lequel des forts de Namur.

L'Artillerie italienne domine

Rome, 3 juin. — Au témoignage des personnes venant du front, l'artillerie italienne domine celle des Autrichiens. C'est le renouvellement des expériences de Namur et de Maubeuge, qui prouvèrent que les forts ne peuvent résister aux grandes pièces de siège.

Effets du Raid italien

Rome, 3 juin — Le raid effectué sur Pola par les aviateurs italiens a causé aux Autrichiens de sérieuses pertes de combustible, de pétrole.

Le Kaiser visitera le Front austro-italien

Genève, 3 juin. — Le grand quartier général allemand annonce que le kaiser se rendra dans une quinzaine de jours sur le front austro-italien.

L'Indiscipline dans l'Armée autrichienne

Sofia, 2 juin. — Selon des renseignements de bonne source reçus de Vienne, les tribunaux militaires austro-hongrois auraient eu à juger, depuis le début de la guerre, près de 54,000 soldats inculpés de fautes graves contre la discipline. Dans ce chiffre, ne sont pas comprises les condamnations prononcées, la plupart du temps par contumace, contre les soldats austro-hongrois déserteurs.

Un Fils du Kaiser chef d'une Escadrille autrichienne

Genève, 3 juin. — Le troisième fils du kaiser est arrivé à Pola, où il a été investi solennellement des fonctions de chef d'une escadrille.

Le Général de Witte à Rome

Rome, 3 juin. — Le

Les Séances du Parlement

A LA CHAMBRE

Séance du 3 juin.

La séance est ouverte à 3 h. 15 sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Sans discussion, on vote un projet de résolution de M. Guernier ainsi conçu :

La commission de la marine marchande est chargée d'étudier les conditions actuelles de notre commerce maritime et les moyens propres à en favoriser le développement.

On adopte ensuite le projet prorogeant les dispositions de la loi du 19 avril 1906 sur la marine marchande, en ce qui concerne les primes à la construction des navires.

Sans plus de discussion, on adopte une proposition de résolution de M. Badaud-Lacroze tendant à charger la commission des postes et télégraphes d'étudier le fonctionnement de la poste aux armées.

Adoptée aussi la proposition, de retour du Sénat, qui a pour objet de compléter, en ce qui concerne les actes de décès des militaires ou civils tués à l'ennemi ou morts dans des circonstances se rapportant à la guerre, les articles du code se rapportant à l'état civil.

LES DOUZIEMES

Le ministre des finances dépose un projet de demande de trois douzièmes provisoires afférents aux mois de juillet, août et septembre. Ce projet, à la demande de M. Ribot, est renvoyé à la commission du budget.

LA ZONE DE SERVITUDE DES CIMETIERES

A l'ordre du jour est inscrite une proposition déjà adoptée par le Sénat, tendant à modifier le décret-loi du 23 prairial an XII concernant la zone de servitude des cimetières dans les villes.

M. Lefas demande dans un contre-projet que l'on permette aux villes de construire à moins de trente-cinq mètres des cimetières lorsque le conseil d'hygiène juge qu'il n'y a pas de danger pour la santé publique.

M. Doisy, rapporteur, répond que le projet n'innove pas et que, dès 1808, un décret exigeait une distance de cent mètres entre les maisons et les cimetières des villes en cas de transfert.

Le rapporteur ajoute que la loi ne prévoit aucu dérogation pouvant être accordée par le conseil départemental d'hygiène, en diminution de la zone de servitude.

Le contre-projet Lefas, transformé en amendement, combattu par M. Puech, défendu par M. Lérolle, est repoussé par 352 voix contre 152.

L'ensemble a été voté après de longs échanges d'observations et la séance a été levée à 5 h. 10.

Prochaine séance demain à 3 heures.

AU SÉNAT

Séance du 3 juin.

Paris, 3 juin. — La séance est ouverte à quatre heures, par M. Dubost, président.

Après l'adoption de divers projets, le Sénat discute une proposition adoptée par la Chambre, accordant la gratuité des envois postaux aux personnes déjà bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi du 5 août 1914.

MM. Ournac, Perreau et Lebert déposent une addition tendant à étendre cette faculté aux familles de quatre enfants. Malgré l'opposition du ministre du commerce et du rapporteur, qui exposent les difficultés de contrôle et l'encombrement (on compte déjà sur un million de colis par mois), l'addition est votée par 183 voix contre 73.

L'ensemble est ensuite adopté.

ENGAGEMENTS DES NON NATURALISES ET LA LEGION ETRANGERE

M. Henry Bérenger présente une proposition de loi visant le cas des sujets des nations ennemies qui ne sont pas naturalisés, mais qui ont contracté des engagements dans la légion étrangère depuis le 1er août 1914. Il propose la suppression de ces engagements.

M. Martin approuve cette proposition, tout en demandant qu'elle ne s'applique pas aux Tchèques et aux Polonais.

M. Lebert, sénateur de la Sarthe, rapporteur, présente d'intéressantes observations.

Qu'ils le veuillent ou non, dit-il, les Tchèques et les Polonais font partie des monarchies austro-allemandes. Nous ne pouvons donc leur créer une situation spéciale. Nous excepterons seulement des dispositions de la loi les Alsaciens-Lorrains d'origine française. Notre texte, un peu différent en cela de celui de M. Bérenger, laisse au ministre la latitude de procéder lui-même aux suppressions utiles.

L'orateur expose ensuite notamment que dans les mois d'août et septembre, plus de 28,000 engagements d'étrangers, commerçants pour la plupart et désireux de se mettre à l'abri, se produisirent.

Quelques-uns étaient loyaux (Très bien.); beaucoup ne sont que trop suspects (Vifs applaudissements.). Les bons éléments sont ainsi noyés par les mauvais. (Vifs applaudissements.) En effet, plus de 11,000 individus sont catalogués « de nationalités diverses ». Ce sont sans doute des Austro-Allemands. (Très bien.)

Ils ont ainsi tenté d'échapper au séquestre et aux camps de concentration. (Très bien.) Des mesures ont été déjà prises; mais il y faut les sanctions de la loi. (Très bien.)

En quelques mots, **M. Millerand** s'associe aux considérations exposées et remercie le Sénat de lui donner les armes nécessaires.

La proposition est alors adoptée.

La séance est levée à 6 h. 30.

Prochaine séance jeudi 17 juin.

La Guerre de Pirates

LE TORPILLAGE DU « GULFLIGHT »
L'Allemagne offre une indemnité

La Haye, 3 juin. — Le ministre des affaires étrangères allemand a transmis aux Etats-Unis une Note relative au torpillage du vapeur « Gulflight », où il exprime apparemment des regrets et s'offre à indemniser les armateurs.

Revirement germanophobe

New-York, 3 juin. — De nombreux Américains, parmi lesquels la plupart des grands financiers, déclarent que l'heure a sonné pour les Etats-Unis de se ranger aux côtés des alliés.

Réponse américaine

Washington, 3 juin. — Le président Wilson enverra dans un jour ou deux la nouvelle Note à Berlin pour demander la réponse définitive au gouvernement allemand.

Décisions énergiques des Etats-Unis

New-York, 3 juin. — Après la réunion de cabinet qui s'est tenue hier, on a appris que le président Wilson demandera à l'Allemagne de donner l'assurance qu'elle cessera d'attaquer les navires marchands non armés immédiatement et respectera la vie des non-combattants et des neutres en haute mer; le président déclarera, en outre, que les Etats-Unis ne reconnaissent que le droit de visite.

On épuisera tous les moyens honorables pour éviter les hostilités, mais la patience du gouvernement américain a ses limites, et même M. Bryan et M. Daniels, qui au début s'opposaient à une action énergique, sont maintenant convaincus que les Etats-Unis doivent faire face comme un bloc à l'Allemagne s'ils veulent maintenir les progrès de la civilisation.

A la réunion du cabinet d'hier, on a examiné très sérieusement quelles démarches suivraient la rupture diplomatique.

BORDEAUX

Il y a 44 ans

LA GIRONDE du 4 juin 1871

La fusion monarchiste *entre la branche aînée et la branche cadette des Bourbons a été officiellement annoncée par un député de la Droite à l'Assemblée nationale. « Les princes d'Orléans, dit la* Gironde, *renoncent aux souvenirs et à l'héritage de 1830. En vue d'une succession qui leur paraît inévitable en raison de l'infécondité du mariage de « l'aîné de la race », ils consentent à reconstituer la « maison de France » en y reprenant le rang secondaire que le sang leur assigne. »*

Protestation du pape. — *Le pape vient de publier une nouvelle encyclique dans laquelle, faisant allusion à l'occupation de Rome par le gouvernement italien, il déclare qu'il ne peut adhérer à aucun accommodement qui, de quelque manière que ce soit, détruise ou amoindrisse ses droits.*

Les obsèques de Gustave Chaudey, *ancien maire du 9e arrondissement de Paris, ancien proscrit de l'Empire, fusillé avec les otages par la Commune, ont été célébrées le 1er juin à Paris. Dans une réunion des maires de Paris, il a été décidé, sur la proposition de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, que l'Etat se chargerait de l'éducation du fils de Gustave Chaudey.*

Victor Hugo, *obligé de quitter la Belgique, est arrivé à Londres le 2 juin.*

Un Brave

Nous lisons dans le « Journal officiel » du 29 mai la citation suivante à l'ordre du jour de l'armée :

Pierre-Gaëtan Harlé, lieutenant au 206e régiment d'infanterie : officier de première valeur. Le 8 avril, a enlevé brillamment sa section à l'attaque des tranchées ennemies, dans lesquelles il a pénétré un des premiers. A été tué d'une balle au front en donnant ses ordres pour l'organisation de la tranchée conquise. »

Ce bel hommage s'adresse à un Bordelais, dont la famille est, depuis plus d'un siècle, honorablement connue dans notre ville. M. Pierre Harlé est tombé glorieusement au champ d'honneur, à l'âge de vingt-neuf ans. Sa fin émeut douloureusement ses nombreux amis : elle n'en a surpris aucun. Il appartenait, en effet, à cette admirable génération de jeunes Français, qui, réagissant avec vigueur contre le dilettantisme et le faux intellectualisme de leurs aînés, se préparaient avec une ardeur silencieuse, comme s'ils eussent eu le pressentiment du grand devoir prochain, à savoir vouloir et agir pour la patrie.

Il vit venir la guerre avec joie; il l'accepta comme la plus belle occasion de s'éprouver lui-même et de servir. Il était prêt : il avait entraîné son corps par la pratique des sports, son âme par le travail rude et obstiné. Brillant élève de notre Faculté de droit, il y avait conquis le grade de docteur avec une thèse remarquable sur « les paduens du Bordelais ». Ce travail avait décidé de sa vocation pour les études d'histoire locale. Il était devenu l'un des collaborateurs les plus actifs de notre Société des archives historiques de la Gironde et de la « Revue historique de Bordeaux ». En moins de deux ans, il avait mené à bien la publication d'un des manuscrits les plus curieux et les plus malaisés à déchiffrer de nos archives municipales, le « Registre du clerc de ville », au seizième siècle.

Blessé au mois d'août, il était reparti pour le front avant que son congé de convalescence fût expiré. Par sa vie si courte, mais si bien remplie, par sa mort, infiniment douloureuse pour les siens, mais si belle dans son héroïsme simple, ce jeune héros a singulièrement honoré sa ville natale. Elle a le devoir de ne pas l'oublier.

P. C.

Chambre de Commerce de Bordeaux

Télégrammes des Chambres de commerce de Rome et de Naples

La Chambre de commerce de Bordeaux a reçu les télégrammes suivants des Chambres de commerce italiennes de Rome et de Naples :

« Notre compagnie, très touchée de vos souvenirs et de vos vœux, échange ses sentiments les plus sincères de sympathie et d'amitié, bien heureuse que l'Italie, en complétant son unité nationale, combatte à côté de sa sœur latine.

» Vive la France ! Vive l'Italie !

» Le président de la Chambre de commerce de Rome. »

« Extrêmement sensibles à votre salut fraternel, nous avons confiance que la lutte que la France et l'Italie soutiennent contre les barbares pour la liberté du monde aura les résultats les plus glorieux.

» MAURO, président de la Chambre de commerce de Naples. »

La Propagande française à l'Etranger

La Chambre de commerce de Bordeaux a reçu la communication suivante relative au « Bulletin bi-mensuel de propagande française » publié sous les auspices de la Chambre de commerce de Paris, et dont l'intérêt a déjà été signalé aux commerçants et industriels en relations avec l'étranger.

Il est rappelé à cette occasion que toute personne désireuse de s'associer à cette propagande si utile peut s'adresser à la Chambre de commerce de Paris pour obtenir gratuitement, en nombre suffisant, des exemplaires du « Bulletin », qui est édité en six langues, et dont le tirage atteint actuellement 500,000 exemplaires.

On ne saurait mieux montrer la portée de cette publication qu'en citant les termes dans lesquels la « Gazette de Cologne » (n° 434, 29 avril 1915) reconnaît elle-même, dans un article de première page, l'efficacité de cette œuvre de propagande :

Documents sur la guerre. — C'est le titre que porte une feuille de renseignements publiée par la Chambre de commerce de Paris. Il nous en est parvenu plusieurs exemplaires d'un pays neutre. Cet Auskunftsblatt — nous ne traduisons pas, puisque le contenu est écrit en allemand depuis A jusqu'à Z — est destiné sans doute aux régions de langue allemande des pays neutres, aux Allemands détenus en France et, en général, aux Allemands des pays autres que l'Allemagne. Pour atteindre son but, ladite feuille est rédigée avec une habileté indéniable. D'abord, elle est écrite en allemand; c'est à peine si on y découvre des fautes d'impression qui, d'ordinaire, pullulent dans les feuilles françaises dès qu'il s'agit de reproduire un mot non français; la ponctuation seule trahit parfois l'origine étrangère. Naturellement l'Auskunftsblatt évite le ton grossièrement populaire de la presse française. Il n'y est jamais question de « boches », on n'y clabaude pas contre les « Huns » et les « barbares »; mais son contenu est bien conforme aux nouvelles mensongères et aux diffamations qui pullulent partout en France. On débite les unes et les autres avec une certaine objectivité. Là où faire se peut, on invoque en témoins assermentés des journaux et des écrivains de pays neutres. Evitant soigneusement la faute de quelques publications allemandes destinées à l'étranger, l'Auskunftsblatt ne lutte pas pour la cause française avec un pathos qu'on trouverait si naturel dans la bouche des Français, mais qui rebuterait les neutres moins exubérants; nous n'y trouvons de ces acclamations habituelles sur la liberté de l'Europe sur la généreuse défense du droit des petites nations, etc. Mais c'est précisément cette manière de recueillir sans passion, avec la tranquillité du chroniqueur consciencieux, strictement objectif, des informations défavorables à l'Allemagne; — toutes des déformations grossières, voire des mensonges prouvés, — c'est cette manière de faire qui fait que les « Documents sur la guerre » produisent une forte impression sur des neutres et sur des Allemands qui ne sont pas en mesure de comparer les informations partiales et fausses avec les informations allemandes, et de se former ainsi un jugement proche de la vérité.

En outre, la Chambre de commerce de Paris contribue, on le sait, à la diffusion des brochures publiées en plusieurs langues à la librairie Armand Collin, par un comité que préside M. Ernest Lavisse. Dans cette collection, viennent de paraître : « Comment les Austro-Hongrois ont fait la Guerre en Serbie », observations directes d'un neutre, par M. R.-A. Reiss, professeur à l'Université de Lausanne, avec de nombreux documents photographiques, et « Comment l'Allemagne essaye de justifier ses Crimes », où l'auteur, M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, répond victorieusement aux polémiques soulevées en Allemagne et dans les pays scandinaves par sa brochure saisissante sur les crimes allemands, d'après les témoignages allemands.

Contre les Gaz asphyxiants

Un Bordelais, M. Peyrès, a inventé un masque particulièrement ingénieux, destiné à protéger nos soldats contre les effets des gaz asphyxiants.

Le masque, dont il nous a été donné de voir le modèle, est d'une fabrication extrêmement simple. Il couvre toute la figure, et comporte pour les yeux deux ouvertures obstruées au moyen de plaques de mica.

Naturellement, nous ne pouvons pas décrire minutieusement le masque inventé par M. Peyrès, et nous ne dirons pas davantage grâce à quel système il neutralise les effets des poisons gazeux. Nous nous contenterons de dire que plusieurs expériences officielles ont été faites à l'hôpital Saint-André.

Le 22 mai, M. Peyrès, le visage recouvert de son masque, fut plongé pendant 38 minutes dans d'épaisses vapeurs de brome. Un chat qui se trouvait à côté de l'expérimentateur mourut à la septième minute; un chien mourut quelques secondes plus tard. Par contre, l'inventeur ne fut nullement incommodé.

Le 23 mai, l'expérience fut renouvelée avec des gaz ammoniacaux, et M. Peyrès la supporta aussi bien que celle de la veille.

Avec l'appui de M. Chaumet, député de la Gironde, un rapport concluant à l'adoption du masque de M. Peyrès a été rédigé et apporté à Paris au ministère de la guerre par l'inventeur, qui attend la réponse du gouvernement.

Secours aux Prisonniers de Guerre

Comité bernois et Comité de l'Ambassade de France à Berne
(Comité de Bordeaux)

On nous prie d'annoncer que vendredi soir 4 juin, à huit heures un quart, une quête sera faite au profit de l'Œuvre de la Primatiale de Saint-André, à l'issue du sermon du « Triduum » prêché par le R. P. Mouton.

Hôpital auxiliaire de Monrepos n° 123

Dimanche 6 juin 1915, au Concert-Théâtre de verdure, un grand concert sera offert aux blessés de l'hôpital de Monrepos, à deux heures et demie, avec le gracieux concours de Mlle Lapelletrie, du Grand-Théâtre de Bordeaux; Mlle Despard-Plège-Harlon, et d'autres artistes distingués.

Tous les amis de l'hôpital sont cordialement invités.

Concert spirituel

La Ligue pour la défense et le progrès de la rue Sainte-Catherine informe ses membres qu'un concert spirituel sera donné en l'église Saint-Louis (Chartrons) le dimanche 6 juin, à onze heures un quart.

Une quête sera faite au profit des blessés de l'ambulance militaire des Employés de commerce, rue des Trois-Conils.

Pour les Blessés

Le personnel des raffineries Tivoli-Sainte-Croix réunies a versé la somme de 63 fr., montant de son quatorzième versement en faveur des hospitalisés.

Bains-Douches à Bon Marché

L'Œuvre bordelaise des bains-douches à bon marché nous communique les résultats suivants, obtenus dans ses sept locaux pendant le mois de mai 1915.

Le total des bains-douches s'est élevé à 23,401, décomposés comme suit :

21, quai de la Monnaie, 2,495; 5, quai de Bacalan, 2,219; 20, rue Dauphine, 4,883; 15, rue des Nuits, 4,157; 22, place d'Aquitaine, 5,017; 4, place Saint-Projet, 3,560; 94, rue d'Ornano, 2,970. Total, 23,401.

Depuis le 1er janvier, il a été distribué par l'Œuvre 83,327 bains-douches, et depuis la fondation (1892), 3 millions 828,763.

Petite Chronique

Le portefeuille du chasseur. — Le 26 mai, au moment de solder un petit achat, le jeune François Gimennez, âgé de quinze ans et demi, chasseur dans un grand café du centre, constatait la disparition de son portefeuille, renfermant une somme de 10 fr. Mercredi soir, vers six heures et demie, un de ses camarades, André V..., employé de cinéma, âgé de dix-sept ans et demi, avec lequel il causait, lui montra ce portefeuille; il affirma l'avoir trouvé vide, place d'Aquitaine, quatre jours avant, mais refusa de le rendre au jeune François. Le commissaire du troisième arrondisement enquête.

On recherche un individu inconnu qui a indûment perçu une somme de 120 fr. mardi soir à la caisse de la Société Dyle et Bacalan.

Accident. — Mercredi, vers six heures du soir, G. Maz, trente-cinq ans, colporteur, qui passait rue du Port, est tombé sur la bordure du trottoir et s'est légèrement blessé à la tête. Après quelques soins donnés sur place, il a pu continuer son chemin.

Accident mortel. — Le jeune Gabriel Lafitte, âgé de quinze ans, rue des Bouviers, est mort mercredi soir des suites de ses blessures. On se souvient, en effet, que ce jeune homme avait été blessé dans une tourelle du « Languedoc », par la chute d'une lourde plaque de tôle.

Encore un Suspect

Les Boches n'ont pas beau jeu avec la police française. Lorsqu'ils essaient de s'introduire en France, ils sont gentiment cueillis à l'arrivée et dirigés vers des lieux ombragés où on leur ôte tout souci matériel, puisqu'ils y ont le gîte et le couvert gratis.

Le 2 juin est arrivé à Bordeaux le paquebot « Niagara », venant d'Amérique. Comme d'habitude, M. Teuly, le distingué commissaire spécial, s'est occupé de la situation militaire des passagers.

Un seul a été retenu. C'est un nommé F..., âgé de trente-trois ans, qui possédait un simple extrait de naissance en guise de pièces d'identité. Au consulat, F... s'est déclaré Français bon teint. En réalité, il est bien né à Paris, et parle convenablement notre langue. Mais il est fils d'Allemand, et par conséquent Allemand lui-même, puisqu'il n'a jamais fait acte d'option pour la France, qu'il a quittée à l'âge de dix-neuf ans.

F... manifeste l'intention de contracter un engagement dans l'armée française. Il a été remis à l'autorité militaire, mais il est fort probable qu'il n'endossera pas de sitôt l'uniforme bleu horizon.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. EYQUEM, vice-président.

Nous avons dit comment le service de la Sûreté découvrit qu'une certaine quantité de toile de tente avait été volée au préjudice d'une entrepreneuse de confections pour l'armée. Cette toile avait servi à fabriquer des vêtements, qui furent saisis au domicile de différentes personnes.

Celles-ci, déférées jeudi devant le tribunal correctionnel, ont été condamnées : la voleuse à trois mois de prison, les recéleuses à deux mois.

— Marguerite Veysse, âgée de 21 ans, domiciliée rue Saint-Sernin, a loué une bicyclette sous un faux nom, et n'a pas rendu la machine. Deux mois de prison.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel de gendarmerie BONNEFOY

Jacques Luret, soldat au 140e territorial, a déserté; il a été ramené à son corps par la gendarmerie.

Le conseil de guerre devant lequel il a comparu jeudi l'a condamné à deux ans de travaux publics.

— Abel-Pierre Diouet, soldat au 18e d'infanterie, a été blessé en septembre 1914, et évacué sur son dépôt. A peine rétabli, il a déserté; on l'a retrouvé vers mars 1915. Deux ans de travaux publics.

— Cyprien Cousin, disciplinaire à la section de répression de l'île Madame, a refusé d'obéir à un sergent et injurié ce sous-officier. Cinq ans de travaux publics.

— Marcel Lessent, soldat au 418e régiment de marche, a déserté et, retrouvé par la police à la suite d'un vol commis dans une cabane, il a injurié, menacé et frappé les agents chargés de le conduire en prison. Le conseil le condamne à cinq ans de prison, confirmant ainsi un jugement qui avait été rendu par contumace contre Lessent par un conseil de guerre siégeant près de la zone des armées.

Recherches de Soldats

Les Soldats recherchés et les Soldats qui recherchent leurs familles

Prière aux soldats qui pourraient donner des nouvelles de Raoul-Jean Maillau, soldat au 7e colonial, 5e compagnie, disparu le 22 août, de vouloir bien en aviser M. Veuille, 22, rue Mouneyra, Bordeaux.

Edmond Fauquet, brigadier au 1er régiment d'artillerie lourde, à l'hôpital temporaire n. 13, salle 23 bis, rue Saint-Genès, à Bordeaux, recherche sa femme, née Louise Denimal, et ses deux enfants, René et Suzanne, de Denain, arrondissement de Valenciennes (Nord); son frère, Jules Fauquet, sa femme, née Donatille Lambert, demeurant 150, rue de Paris, à Lille (Nord), et ses vieux parents, M. et Mme Fauquet-Bétrancourt, demeurant à Denain (Nord).

Prière aux blessés revenant d'Allemagne ou de Belgique qui pourraient donner des nouvelles du soldat Henri-Gabriel-Fernand Guérin, du 57e d'infanterie, 5e compagnie, disparu, de vouloir bien écrire à Mme Guérin, 32, rue Saint-Charles, Bordeaux.

Georges et Julien Querleu, du 81e d'infanterie, à Hautefort (Dordogne), demandent des nouvelles de leur famille, restée à Lille-Esquermes.

On demande des nouvelles du soldat Léon Alric, du 67e alpins, 7e compagnie, secteur postal n. 49. — Aviser sa femme, Mme Léon Alric, 19, rue Lacroix, Bordeaux.

On demande des nouvelles d'André Gaube-Duberos, soldat au 34e d'artillerie, 2e batterie, blessé le 31 août. — Ecrire à Mme Duberos, cité Lhérisson, II, Bordeaux.

Prière aux grands blessés revenant d'Allemagne qui pourraient donner des nouvelles du soldat Osmin Darricarrère, du 18e d'infanterie, 9e compagnie, blessé et disparu le 12 octobre, de vouloir bien en aviser Mme Darricarrère, 4, chemin de Longchamps, Caudéran (Gironde).

THÉATRES

Théâtre de l'Apollo

Edmond Clément dans « LAKMÉ », avec Mlle Mathieu-Lutz, de l'Opéra-Comique, et H. Ferran, de l'Opéra.

Edmond Clément, arrivé de Nice, et sa brillante partenaire Mlle Mathieu-Lutz, de l'Opéra-Comique, arrivée de Paris, ont voulu faire une répétition générale de l'œuvre de Léo Delibes, « Lakmé », afin que la manifestation artistique et de bienfaisance qui sera donnée le vendredi 4 juin soit d'une exécution irréprochable.

Une distribution avec Edmond Clément, Mlle Mathieu-Lutz, Henri Ferran, D. Bedué, R. Revaldi, Mlles Arman-Nylson, Lya Cedès, Harzé, Dina Lorenzi, Blanche Delcher assurera à « Lakmé » une interprétation vraiment exceptionnelle.

Ouverture des portes à 7 h. 3/4. Rideau à 8 h. 1/2 précises, sur l'exécution de « France debout ! », de notre compatriote Paul Florencie, chanté par M. Redon, baryton du Grand-Théâtre de Lyon, accompagné par l'orchestre.

A la fin du spectacle, la « Marseillaise » sera chantée par M. H. Ferran, les artistes, les chœurs, la figuration et accompagnés par l'orchestre.

Location ouverte au Théâtre-Français tous les jours de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Prix des places : Promenoirs, 3 fr.; parados, 2 fr. 50, troisièmes, 3 fr. 50; loge de troisièmes, 4 fr.; deuxièmes, 4 fr.; loge de deuxièmes, 4 fr. 50; premières, 6 fr.; fauteuils, 8 fr.; loges et baignoires, 9 fr.

Scala-Théâtre

La grande soirée de gala en l'honneur de la Russie reste toujours fixée pour vendredi soir. Cette soirée promet d'être très intéressante, si nous en jugeons par le programme que la direction nous soumet. Des scènes nouvelles seront intercalées dans la revue « Tambours battant ! » La location est ouverte sans augmentation de prix. Pour cette soirée, les abonnements et entrées de faveur sont suspendus. Louer ses places dès aujourd'hui est une mesure de prudence.

Arènes de Bordeaux

« LA VIVANDIERE » avec Mme Delna.

Le théâtre en plein air est de plus en plus aimé des Bordelais. La direction des Arènes, qui a organisé les années précédentes des fêtes artistiques dont on n'a pas oublié l'énorme succès, veut faire beaucoup mieux encore cette saison. Comme les autres impresarii, les directeurs de la Benatte se sont mis à la disposition de quelques œuvres de bienfaisance; ils veulent donner une série de représentation montées avec un luxe inaccoutumé.

La première pièce, donnée le 13 juin au profit de l'hôpital de la Chambre des employés de commerce, sera « la Vivandière. » Cette pièce, un des plus retentissants succès du répertoire, n'a pas été jouée à Bordeaux depuis vingt ans. C'est dire quelles difficultés on éprouve pour la monter de façon impeccable. La parition plaira certainement au public qui n'en connaît que des extraits; elle est d'ailleurs bien de circonstances et comprend une foule d'airs entraînants.

Mme Delna, l'inoubliable créatrice du rôle de Marion, sera entourée des meilleurs artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Trianon-Théâtre

Vendredi, en soirée à huit heures et demie, « Bonheur brisé », « Bob au Cirque », films sensationnels et du plus grand intérêt artistique.

Devant l'exceptionnelle et suprême interprétation de la scène des chanteurs de « la Périchole », où Mlle O'Deyer, de l'Apollo de Paris, se classe parmi les meilleures vedettes de l'heure actuelle, ainsi que son brillant partenaire, le ténor Castelly, la direction a décidé, pour être agréable aux fidèles habitués de Trianon, d'offrir en gala cette soirée aux dames.

En conséquence, une dame accompagnée d'un cavalier entrera gratuitement; deux dames seules ne paieront qu'une place.

Location ouverte tous les jours, de deux heures à six heures.

Alhambra-Casino d'Eté

La Revue

Vendredi, première soirée de grand gala au profit de l'Œuvre du comité d'assistance aux blessés des départements envahis. Le programme réunit les noms de l'excellente basse Lapeyre, du Grand-Théâtre de Nantes, et de la charmante chanteuse légère, Germaine Lapelletrie, dans les morceaux classiques des opéras préférés. Cet intermède lyrique précède la seconde partie de la revue « T'en fais pas ».

Tous les artistes rivaliseront d'entrain en leurs scènes déjà populaires : Dutard, le roi du fou rire, dans le Hum, la Scène dans la salle, etc.; Champell, compère incomparable, Chanteclair panachard, et Cyrano prestigieux.

Le « Barbier de Séville » à Baurech

Dimanche 6 juin, à 14 h. 30, représentation extraordinaire du « Barbier de Séville », avec costumes et décors. Voici la distribution : Rosine, Mme Dyna-Beumer (Opéra de Marseille); Almaviva, M. Jolbert (Grand-Théâtre de Lyon); Figaro, M. Gerbert (Trianon-Lyrique); Basile, M. Sellier (Opéra de Paris); Bartholo, M. Flavien (Opéra-Comique); Pédrille, officier, M. Labarthe (Opéra de Marseille).

Moyens de transport, Tramways de Bordeaux à Cadillac :

Aller : départ de Bordeaux, à 13 h. 20; arrivée à Baurech, à 14 h. 20; départ de Cadillac, à 11 h. 30; arrivée à Baurech, à 12 h. 50.

Retour : départ de Baurech sur Bordeaux, à 17 h. 30; arrivée à Bordeaux, à 18 h. 30; départ de Baurech sur Cadillac, à 18 h. 30; arrivée à Cadillac, à 19 h. 40.

Le prix des places pour « le Barbier de Séville » est fixé comme suit : premières, 2 fr. 50; secondes, 1 fr. 50; troisièmes, 0 fr. 75. Les enfants au-dessous de douze ans ne paieront que demi-place dans les trois catégories. On pourra retenir ses places à l'avance sans augmentation de prix en s'adressant aux secrétaires des mairies de Cambes et Baurech.

CINÉMAS

Théâtre-Français

Films de Guerre « actualité ». — « La Prise de Carency ».

Le film sensationnel « La Prise de Carency » est un véritable voyage au « front » que l'on exécute dans les tranchées allemandes bombardées et bouleversées.

Tous les jours, en matinée à deux heures et demie, en soirée à huit heures un quart, avec « la Prise de Carency », 3,500 mètres, composés des grands films artistiques Gaumont, Vitagraph, et l'actualité de la semaine, la Guerre européenne 1914-1915.

Salle aérée, confortable, à des prix défiant toute concurrence.

Soirée offerte au dames.

Vendredi 4 juin, pour la dernière représentation du programme actuel, quatrième gala offert aux dames. Chaque dame accompagnée aura son entrée gratuite à toutes les places. Deux dames ensemble ne paieront qu'une seule place. Rendez-vous des familles.

« Le Héros de l'Yser ».

C'est le Théâtre-Français qui donnera en même temps que Paris et Londres, et à partir du samedi 5 juin, le plus grand film patriotique inédit de l'heure actuelle : « Le Héros de l'Yser », 1,200 mètres, qui illustreront d'une façon immortelle et vivante la relation officielle de la bataille de l'Yser.

Location ouverte pour les cinq premières représentations.

Billets de publicité, carnets d'abonnement reçus à toutes les représentations.

SAINT-PROJET-CINEMA

Demain vendredi, nouveau programme absolument merveilleux : « **le Stradivarius** », délicate idylle musicale; « **la Maison de la Peur** », drame dont on parlera; splendide voyage **au Pays hindou; « Vivons vite »**, comédie; « **le Sentiment du Devoir** », charmante actualité, et 400 mètres de **faits de guerre officiels**, tel est en résumé le spectacle de haut goût offert au public jusqu'à dimanche soir.

Vendredi 11 juin, « **le Passeur de l'Yser** », l'actualité sensationnelle tant attendue.

VÉRITABLES
GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
Contre la CONSTIPATION — Un Siècle de Succès

ÉTAT CIVIL

DECES du 3 juin.

Gabrielle Sorbe, 29 ans, rue d'Arès, 154.
Honorine Tarnac, 33 ans, rue Ste-Monique, 5.
Pierre Baret, 37 ans, rue du Parlement-Saint-Pierre, 26.
Pierre Lachaise, 49 ans, rue Racine, 1.
Anne Fageau, 53 ans, cours de l'Intendance, 5.
Mme veuve Ferrand, 69 ans, r. de Belleyme, 98.
Mme veuve Grall, 81 ans, rue du Rocher, 10.

CONVOIS FUNEBRES du 4 juin.

Dans les paroisses :

St-Bruno : 9 h. 45, Mme Gabriel Sorbe, 154, rue d'Arès. — 2 h., veuve Ferran, 98, rue de Belleyme. — 3 h. 30, veuve Grallé, rue du Rocher, 10.
Notre-Dame : 10 h. 30, M. Etienne Desmoulin de Leybardie, porte de l'église. — 1 h. 30, Mme Jageau, 5, cours de l'Intendance.
Ste-Marie : 1 h. 45, M. J. Goguillot, rue de Nuyens, 57.
St-Augustin : 4 h., Mme Tarnac, 2, rue Ste-Monique.

Convoi militaire :

9 h., M. Marius hôpital militaire.

Autres convois :

11 h., Mlle Marie Douthaux, porte du cimetière.
4 h., M. Almir Beauvais, porte du cimetière.
4 h., M. P. Lachaise, rue Racine, 1.

AVIS DE DÉCÈS M. et Mme G. Zhendre, Mme Laforest, M. et Mme Henri Bruchaut et leurs enfants, M. et Mme Jacques Zhendre-Laforest et leurs enfants, M. et Mme Daniel Dumora, M. et Mme E. Tissot, M. Robert Zhendre-Laforest, Mme veuve Rivière, les familles Guinant, Maurice Rivière, Camille Rivière, René Lavigne, Achard et Dilothe ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

M. Paul ZENDRE-LAFOREST,

infirmier-Brancardier au 21e d'Artillerie,
Survenu à l'hôpital de Mailly-le-Camp,
le 3 mai 1915, à l'âge de 32 ans,

leur fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, et remercient sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie dans cette cruelle épreuve.

Une messe sera dite le samedi 5 juin courant, à dix heures, en l'église Saint-Ferdinand.

AVIS DE DÉCÈS Mme Gustave Larreillet, M. et Mme Gaston Larreillet, M. Robert Ferrière, M. Jean Ferrière, Mlles Marguerite et Madeleine Larreillet, Mme J. de Roll Montpellier, les familles Armand Larreillet, Barada, Devert, C. Duboscq, Bazin de Roll Montpellier et Dulau ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Gustave LARREILLET,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé à Laharie (Landes), le 3 juin, et les informent que les obsèques auront lieu en l'église d'Onesse le samedi 5 juin, à onze heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

AVIS DE DÉCÈS ET MESSE

Mme veuve M. Normandin, MM. Willy et Jack Normandin, les familles Normandin, Vien, Haurregue, Rollanu et Dauntc ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Maurice NORMANDIN,

Lieutenant au 220e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur le 9 avril 1915.

Une messe, à laquelle la famille assistera, sera dite à dix heures, samedi 5 juin, en l'église de Pessac.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Loyer et Feigna remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Romain-François LOYER,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent qu'une messe sera dite le samedi 12 juin, en l'église Sainte-Eulalie, à 7 heures, pour le repos de son âme.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme veuve Henri Gauthier, Mlle Germaine Gauthier, Mme veuve Lasserre, M. et Mme Georges Lasserre et leur fils, M. et Mme Yvon, M. et Mme Gustave Lasserre et leurs enfants, Mme veuve Pagan, M. et Mme Ph. Pagan et leurs enfants, les familles Faudouas, Beharepaire, veuve Cornet, Teindas et Loumiet remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Etienne-Henri GAUTHIER,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que des messes seront dites le samedi 5 juin en l'église de Notre-Dame des Anges pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS ET MESSE

La famille Cartellier remercie les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve CARTELLIER.

Une messe sera dite le samedi 5 juin, à neuf heures, à l'église du Sacré-Cœur.

ANNIVERSAIRE Toutes les messes qui seront dites le 5 courant en l'église Saint-Nicolas, seront offertes pour le repos de l'âme de

M. J.-L. CARDE aîné.

La famille assistera à celle de dix heures.

ERRATUM Pour le convoi funèbre de Mme Fernand SORBE, lire après Mme V. Daniel : M. l'abbé Eslinger.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
La Boîte 1f75
Se trouve chez Pharmaciens Herboristes Épiciers.
Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

Chronique du Département

Gradignan

JOURNÉE FRANÇAISE. — La Journée française a produit dans la commune la somme de 226 fr. 15 qui a été aussitôt versée entre les mains de M. le Préfet. Merci aux généreux bienfaiteurs, aux charmantes quêteuses et aux personnes qui ont bien voulu prêter leur concours à cette œuvre patriotique.

LES ALLOCATIONS. — Le percepteur sera à la mairie le jeudi 10 juin, de huit heures et demie à onze heures, pour payer les allocations des mobilisés.

ETAT CIVIL du mois de mai.

Naissances : Gabriel-Gilbert Ricard, à Bénédignes; Françoise-Germaine Fourcade, au bourg.

Décès : Pierre Lartigue, 76 ans, à Rochefort; Etienne Lacau, 74 ans, à Chant.

Mariage : Raymond Brondel et Marguerite Parlant.

Le Taillan

LA JOURNÉE FRANÇAISE. — La vente des insignes de la journée française a produit dimanche, dans notre commune, la somme de 134 fr.

Quelques jours auparavant, et sans insignes, les petits garçons avaient recueilli 50 fr., somme qui a été adressée à M. l'inspecteur d'Académie

A nos charmantes quêteuses, à nos petits garçons, à notre dévouée institutrice Mme Landry, nous adressons nos chaleureux remerciements.

Margaux

P. T. T. — On nous écrit :

« Mme Marguerite Sutra a été admise au concours de dames employées de l'administration des postes avec le numéro 297 sur 300 admises. »

Landiras

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur sera dimanche 6 juin, de neuf heures à midi, à la mairie, pour y percevoir les impôts.

Cette tournée est indépendante de celle du mercredi 30 juin, qui aura lieu, comme d'habitude, de une heure à six heures du soir.

Podensac

FOIRE. — Dimanche prochain aura lieu notre foire annuelle du 6 juin. Elle sera le rendez-vous des populations des environs et les transactions y seront nombreuses.

DANS LES P. T. T. — Mlle Marie-Thérèse Pons, aide des postes au bureau de Podensac, a été admise au dernier concours des P. T. T.

Castres

LE DEVOUEMENT. — L'enfant des époux Paulin Courbin, habitant le quartier du Port, s'amusait avec d'autres bambins au bord du Guat-Mort quand il glissa dans l'eau, où il disparut. Aux cris de ses camarades, M. Henry Carrère, maçon, s'élança sans hésiter à son secours et ramena sain et sauf le pauvre petit qui, heureusement, respirait encore et fut raimé quelques instants après.

Cadaujac

JOURNEE FRANÇAISE. — Grâce au dévouement de nos gentilles quêteuses, Mlles Remaury, Fourteau, Castaing et Subervie, la vente des insignes a produit la somme de 82 fr. 75.

Nous remercions nos vaillantes quêteuses, ainsi que les généreux donateurs.

Langoiran

JOURNEE FRANÇAISE. — Les petites élèves de l'école des filles de Langoiran-Haut ont recueilli : produit d'une souscription, 47 fr.; vente des insignes, 24 fr.

Nous remercions les généreux donateurs, les gentilles quêteuses, et Mme Rispe, leur dévouée maîtresse.

Andernos-les-Bains

CONSEIL DE REVISION. — Mardi dernier, à l'issue des opérations du conseil de révision, qui ont eu lieu à Audenge, la délégation s'est rendue à Andernos, où elle était reçue, dans un déjeuner intime, chez M. Louis David, maire et conseiller général. M. O. Bascou, préfet de la Gironde; M. le général Lejaille, commandant la 70e brigade — un glorieux mutilé de la Marne — ont tenu, dès leur arrivée parmi nous, à visiter la formation sanitaire de convalescents, administrée par un Comité de secours constitué par la municipalité. Ils se sont donc rendus dans l'immeuble où est établi le dortoir et où M. le docteur Durand, médecin-major en congé, a présenté les hommes. Le général Lejaille a interrogé les sous-officiers et soldats, dont certains sont des blessés des batailles où il a commandé. Il a eu un mot heureux de réconfort et d'espérance pour chacun d'eux, de dont M. le Maire l'a vivement remercié.

A cette intéressante visite assistaient le colonel Guy, le docteur Peyneau, maire de Mios, président du Conseil d'arrondissement; le docteur Bourdier, conseiller d'arrondissement; MM. Duvigneau, maire d'Audenge; Lahary, maire de Biganos; Ducamin, maire d'Arès; Guérin, maire de Lège; Goubet, adjoint; Torrès, percepteur, etc.

On s'est ensuite rendu à la Crèche communale, où est installé le réfectoire militaire. La parfaite organisation de ces services improvisés a été louée par tous les visiteurs.

Arès

JOURNEE FRANÇAISE. — La collecte faite par Mlles Cazeaux, Armande Ducamin, Renée Ducamin, Giron, Hourcade, Lafargue, Lacaze, Pagan, Reigniez, Sauts, Sevrain et Seguin, a produit 208 fr. 25.

Nos félicitations à ces aimables vendeuses et remerciments à ceux de nos concitoyens par qui elles furent accueillies.

P.-T.-T. — Mlle Marguerite Darlan, qui fut pendant longtemps aide au bureau d'Arès et où elle a laissé les meilleurs souvenirs vient d'être admise au concours des dames employées des P.-T.-T.

Blaye

CONVOI DE BLESSES. — Un train spécial a amené mardi soir à vingt et une heures et demie, une centaine de soldats blessés qui ont été hospitalisés dans les établissements sanitaires de notre ville.

JOURNEE FRANÇAISE. — La vente des insignes faite dimanche dernier par de charmantes vendeuses a produit la somme de 826 fr. 15, y compris le montant des collectes faites dans les écoles communales et maternelle de notre ville.

A tous, merci.

A L'ORDRE DU JOUR. — Notre jeune concitoyen M. Cassagne, sapeur d'infanterie, vient d'être cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

« Blessé par un éclat d'obus à la tête, a tenu à continuer son service et n'a pas voulu être évacué. »

Libourne

LEGION D'HONNEUR. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre compatriote M. le capitaine Eugène Didier, frère du regretté professeur de droit Louis Didier.

M. le capitaine Didier, après avoir été cité, en avril dernier, à l'ordre du jour de la brigade, a été grièvement blessé et se trouve actuellement en traitement.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — M. Gradaive vient d'être nommé à titre provisoire instituteur adjoint à l'école du Sud.

A LA MAIRIE. — Les travaux d'installation de la lumière électrique pour l'éclairage de l'hôtel de ville s'effectuent en ce moment.

ATTAQUE NOCTURNE. — Profitant de l'obscurité qui a régné la nuit de mercredi à jeudi dans les rues de notre ville, deux individus ont assailli, vers onze heures et demie du soir, route de Castillon, M. C..., de Bordeaux, qui se trouvait de passage dans notre ville. Ce dernier n'a dû son salut qu'en menaçant de son revolver les deux malandrins.

JOURNEE FRANÇAISE. — La recette de cette journée s'est élevée pour Libourne-ville à la somme de 2,399 fr.

St-Christophe-des-Bardes

JOURNEE FRANÇAISE. — La somme recueillie par les élèves des écoles publiques a rapporté 56 fr. 95. Remerciements aux donateurs et aux élèves.

Gironde

JOURNEE FRANÇAISE. — On nous écrit :

« Les offrandes recueillies par les élèves des écoles dans la Journée française du 30 mai, se sont élevées à la somme de 91 fr. 75.

» Au nom des victimes de la guerre et en son nom personnel, le maire offre ses vifs remerciments à tous ceux qui ont participé à cette bonne œuvre. »

Frontenac

P. T. T. — Mlle Raymonde Allès, fille du dévoué receveur des postes de Frontenac, a été admise au concours des dames employées des postes.

Bazas

PAIEMENT DES ALLOCATIONS. — Les allocations aux familles des mobilisés de la ville de Bazas seront payées les vendredi 11 et samedi 12 juin, à la recette des finances, de neuf heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Villandraut

JOURNEE FRANÇAISE. — Le produit de la vente des insignes s'est élevé à 121 francs.

La municipalité adresse ses remerciments les plus sincères aux aimables et dévouées quêteuses et aux généreux donateurs.

Langon

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. et Mme Louis Fayssous, Mlle Françoise Fayssous, M. et Mme Sentilles (d'Agen) et leur fils, M. et Mme Greuzard et leurs enfants, M. l'abbé Sirech, Mme veuve Turtaut et toute la famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean-Louis-Pierre FAYSSOUS,

ainsi que toutes celles qui leur ont envoyé des marques de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite le lundi 7 juin, à huit heures, dans l'église de Langon pour le repos de son âme.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

PACIFIC LINE. — Le paquebot *Ortega* a touché Valparaiso (Chili) le 28 mai, en route pour le Callao.

— Le paquebot *Oriana* a touché Pernambuco le 30 mai et a continué son voyage d'aller.

Communications, Avis & Renseignements

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Il sera fait pendant la journée de samedi 5 courant, de huit heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau rues Turenne (du n. 130 au n. 180), Colbert et de la Franchise.

ASSOCIATIONS DIVERSES

UNION MUTUELLE DU QUERCY. — Samedi prochain 5 courant et le premier samedi de chaque mois suivant, de 20 h. 30 à 22 heures, M. le Trésorier recevra les cotisations au siège de la Société, 64, rue Porte-Dijeaux.

TRIBUNE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES OUVRIERS DES BOITES METALLIQUES. — Les camarades sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 6 courant, à neuf heures du matin, à la Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

Ordre du jour très intéressant. Présence indispensable.

COMITE DE SECOURS DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ECLAIRAGE ET DE SON PERSONNEL. — Les familles des agents mobilisés de la Compagnie générale d'éclairage de Bordeaux sont informées que la vingtième distribution des bons de secours aura lieu au siège du comité de secours, 5, cours de l'Intendance, le samedi 5 juin courant, le matin de neuf heures à midi, et l'après-midi de deux heures et demie à six heures.

OUVRIERS TAPISSIERS-DECORATEURS. — Réunion générale du Syndicat dimanche 6 juin, à dix heures du matin, Bourse du travail. — Ordre du jour : Nomination d'un secrétaire adjoint; allocations aux camarades mobilisés; affaires diverses.

Chronique Régionale

DORDOGNE

BERGERAC

VANDALISME. — Chez Mme veuve Jaubert, propriétaire à La Mouthe, commune de St-Rémy, on a mutilé avec un couteau 81 pieds de vigne estimés 250 francs.

CITATIONS. — Notre jeune compatriote, M. René Bordes, lieutenant d'artillerie, fils du sympathique professeur du collège, a été cité deux fois à l'ordre du jour :

« 1. A rempli les fonctions d'observateur sur la ligne d'infanterie et a fait preuve d'un calme constant et d'une haute capacité. »

« 2. Après que la ligne téléphonique reliant les tranchées aux batteries avait été rompue, a effectué sous un feu violent plusieurs reconnaissances aux tranchées afin de préciser les besoins de notre infanterie.

» S'était déjà distingué en septembre dans des circonstances analogues. »

— M. Georges Petit, sergent d'infanterie, fils du distingué professeur de première du collège de notre ville, déjà cité à l'ordre du jour de son régiment, a été l'objet de la citation suivante :

« A montré un sang-froid, une énergie remarquables au cours d'un bombardement intense d'artillerie et de lance-bombes, n'a cessé de circuler dans sa tranchée, encourageant ses hommes, assurant le ravitaillement en munitions, donnant ainsi un superbe exemple de courage et de mépris du danger. »

PROMOTION DEFINITIVE. — M. Amadieu, capitaine de réserve à titre temporaire d'infanterie, est nommé à titre définitif.

NOMINATION. — M. Lamothe, gardien chef à la maison d'arrêt de notre ville, ayant été admis à faire valoir ses droits à la retraite, est remplacé par M. Jean Depis, gardien chef à la prison de Saint-Palais.

COMMISSION CANTONALE DES ALLOCATIONS. — La commission cantonale des allocations journalières à attribuer aux familles nécessiteuses des militaires sous les drapeaux de réunira au palais de justice, dans le cabinet de M. le Juge de paix, le vendredi 18 juin, à neuf heures du matin.

LANDES

MONT-DE-MARSAN

La Main-d'Œuvre agricole

Le Comité départemental de la main-d'œuvre agricole s'est réuni mardi 1er juin à l'Hôtel de ville de Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Bacon, conseiller général, maire de Roquefort, président, assisté de M. Trichereau, directeur départemental des services agricoles, secrétaire général. Assistaient, en outre à la réunion MM. le docteur Lignac, maire de Villeneuve-de-Marsan; Lousmau, agent voyer départemental honoraire; Duporté, secrétaire de la Société landaise d'encouragement à l'agriculture; Lalanne et Liard, président et vice-président de la Chambre de commerce; Gaston Lacaze, industriel et propriétaire; de Laurens, maire de Benquet; Poirson, directeur de l'Ecole d'agriculture de Saint-Sever; Bonneau, propriétaire; Galop, ancien maire de Mont-de-Marsan; Laffargue, propriétaire, expert-géomètre; Lacave, négociant.

Rappelons que le Comité départemental a été constitué sous les auspices de la Société landaise d'encouragement à l'agriculture des Landes et est affiliée à l'Office national de la main-d'œuvre agricole, à Paris, qui fonctionne sous le patronage du ministère de l'agriculture. Il a pour but de procurer de la main-d'œuvre aux propriétaires et agriculteurs qui en manquent par suite de la mobilisation.

M. Trichereau, secrétaire général, expose le résultat d'une entrevue qu'il a eue récemment à Hendaye avec le délégué de l'Office national de la main-d'œuvre agricole, chargé de recruter des ouvriers agricoles en Espagne.

Il fait connaître à l'assemblée les conditions à remplir par les employeurs pour obtenir, par l'intermédiaire de l'Office, des familles ou des domestiques espagnols.

Signalons notamment l'engagement de payer au chef de famille une somme annuelle de 720 francs et de lui fournir un logement et un jardin; la femme et les enfants sont rétribués par journée de travail, suivant les tarifs locaux. Pour les domestiques seuls, loués à l'année ou pour six mois, 400 francs par an, plus le logement et la nourriture.

Les frais exposés pour recruter les ouvriers en Espagne et le voyage soit à Dax, soit à Mont-de-Marsan sont à la charge des employeurs et s'élèvent à 40 francs pour Dax et 45 francs pour Mont-de-Marsan. Ils seront avancés par les propriétaires, et le montant en sera adressé, en même temps que la demande de personnel, à M. Trichereau, secrétaire général du Comité, 25, boulevard d'Haussey, à Mont-de-Marsan.

Les offres d'emploi seron rédigées sous forme de contrat contenant les engagements des propriétaires. Un convoi d'ouvriers et de familles espagnols arrivera dans les Landes vers la fin du mois de juin, pour les personnes ayant fait leur demande avant le 15 juin.

L'assemblée, après discussion, accepte les conditions de l'Office national. Elle décide qu'une notice explicative sur le but et le fonctionnement du Comité, ainsi que sur les conditions à remplir pour avoir recours à ses services, sera envoyée aux maires du département et aux peronnes qui en feront la demande.

Tous renseignements complémentaires doivent être demandés à M. Trichereau, secrétaire général

REVENUS COMMUNAUX. — Les revenus communaux pendant le mois de mai ont été les suivants :

Octroi, 10,052 fr. 64; plaçage, 2,385 fr. 30; abattoir, 951 fr. 89; poids publics, 180 fr. 40.

Comparés aux résultats du mois correspondant de 1914, il y a une diminution de 648 fr. 94 sur l'octroi, une diminution de 505 fr. 25 sur le plaçage, une diminution de 180 fr. 34 sur l'abattoir, une augmentation de 77 fr. 05 sur le poids public.

ADJUDICATION. — Mardi à deux heures de l'après-midi, a eu lieu à la préfecture, sous la présidence de M. Chabrol, secrétaire général, assisté de MM. Serlongue, inspecteur adjoint des eaux et forêts à Mont-de-Marsan, et Fossès, maire de Meilhan, l'adjudication au rabais de 2,555 pins dépendant de la forêt communale de Meilhan, soumise au régime forestier.

La mise à prix a été fixée à 15,600 francs.

Après plusieurs rabais successifs, M. Gaston Lacaze, négociant à Mont-de-Marsan a été déclaré adjudicataire moyennant le prix de 4,950 francs.

DAX

DANS LES P. T. T. — Au nom du comité landais des P. T. T., la section dacquoise a versé les subventions suivantes pour le mois de mai : 100 fr. aux hôpitaux municipaux, 100 fr. aux hôpitaux de la Croix-Rouge, 100 fr. au Foyer Landais dacquois.

Depuis le début des hostilités, le comité landais a versé la somme de 18,488 fr. 20, se répartissant ainsi : Comité national des P. T. T., 2,600 fr.; Foyer Landais (Mont-de-Marsan, Dax, Saint-Sever), 1875 fr.; dons aux hôpitaux, 8,110 fr. 10; envois aux soldats, 1,803 fr. 10; pour les prisonniers, 3,500 fr.; pour les orphelins de la guerre, 600 fr.

ETAT CIVIL du 21 mai au 3 juin.

Naissances : Georgette Descamps, Paule Ribis, Georgette Laffargue, Louis Dussarps.

Mariages : Gustave Procureur, conducteur des ponts, et Catherine Dubroca, ménagère.

Eugène Sanget, greffier de la justice de paix, à Dax, et Berthe Lesbugnères, s. p., à Saint-Paul-les-Dax.

Décès : Jean Lavigne, 67 ans; Marguerite Laborde, 89 ans; François Rontarrède, 48 ans; Charles Duplantier, 57 ans; Marie Ligneac, veuve Larrégieu, 83 ans; Nicolas Colin, 80 ans.

HAUTES-PYRÉNÉES

Disparus

M. Georges Desbons, avocat à la cour d'appel de Paris, sous-préfet d'Uzès, nous informe que les soldats français faits prisonniers à Crouy, et dont un certain nombre sont originaires des Hautes-Pyrénées, sont internés à Langensalza (Saxe), soit à Stuttgart (Wurtemberg), soit à Cassel (Hesse), soit à Wesel (Westphalie). Les familles dont un membre a disparu à Crouy auraient des chances de le retrouver en lui écrivant dans ces quatre camps. Les lettres doivent être très lisibles et très courtes, sans quoi elles ne sont pas transmises par l'autorité militaire allemande.

TARBES

POUR LES OUVRIERS MOBILISES DE L'ARSENAL. — Afin d'augmenter sa production, l'arsenal reçoit des ouvriers mobilisés de l'armée territoriale.

Ces hommes éprouvent de grandes difficultés à se loger.

Les personnes qui désireraient soit loger, soit loger et nourrir, soit simplement nourrir des ouvriers mobilisés, sont priées de vouloir bien envoyer leur nom au directeur de l'arsenal en indiquant leur adresse, les prix qu'elles demanderaient dans chacun des trois cas susvisés, et combien d'ouvriers elles pourraient recevoir.

LA TEMPÉRATURE

Situation générale du 3 Juin

Bureau central météorologique de Paris

Des pluies son tombées sur le nord-ouest et le sud de l'Europe. En France, on a recueilli 51mm d'eau à Nice, 14 à Marseille, 10 au Mans, 8 à Cette, 3 à Toulouse, 2 à Clermont-Ferrand, 1 à Brest. Ce matin, il pleut en Bretagne et à Perpignan. On signale du brouillard au Puy de Dôme, de la brume à Belfort.

La température a monté sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait 10° au Havre, 11 à Cherbourg, 12 à Nantes et à Copenhague, 13 à Toulouse, 15 à Bordeaux, 16 à Clermont-Ferrand et à Marseille, 17 à Nancy, 18 à Paris, 19 à Alger. On notait 15° au Fort de Servance, 11 à Briançon, 9 au Puy de Dôme.

En France, un temps chaud est probable avec pluies dans le Nord et l'Ouest.

A Paris, hier, ciel nuageux. Au parc Saint-Maur, la température moyenne (17°5) a été supérieure de 2°3 à la normale (15°2). Depuis hier, temps maxima, 25°; minima, 16. A la tour Eiffel, temps maxima, 19°; minima, 9°7.

La Crue

Au sujet de la crue, le bureau du port nous communique la note suivante :

Foix. — Hauteur de l'Ariège, le 3 juin, à huit heures, 1 m. 55; crue horaire, 0 m. 2.

Agen. — Hauteur de la Garonne, le 3 juin, à neuf heures, 3 m. 62; crue horaire, 0 m. 5.

Tonneins. — Hauteur de la Garonne, le 3 juin, à sept heures, 4 m. 93; crue horaire, 0 m. 3.

La Réole. — Hauteur de la Garonne, le 3 juin, à sept heures, 4 m. 51; crue horaire, 0 m. 4.

Marmande. — Hauteur de la Garonne, le 3 juin, à six heures, 5 m. 5; à douze heures, 5 m. 29.

Pas d'autres dépêches de l'amont, à part celle de Foix, où la crue paraît être peu importante.

NOUVELLES COMMERCIALES

Bordeaux, 3 juin.

GRAINS ET FARINES

Blés. — On cote nominalement les blés Plata, 38 fr. 50 caf, et les Red Winter, 39 fr. à 39 fr. caf nos ports. Il n'y a pas de cotation pour les blés de pays.

Farines. — On cote au commerce : Farines américaines, 51 fr. 50 à 51 fr. 25 les 100 kilos, logés, sur quai ou gares Bordeaux; farines premières du Haut-Pays, 49 fr. 75 à 50 fr. les 100 kilos, logés, gares Bordeaux.

Issues. — On cote : Son gros écaille, 16 fr. 75 à 16 fr. 50 les 100 kilos; son ordinaire, 14 fr. à 13 fr. 50; repasse fine, 20 fr. 50 à 21 fr. les 100 kilos; ordinaire, 16 fr. 75 à 16 fr. 25 les 100 kilos, nus, gares Bordeaux.

Maïs. — On cote : Maïs roux Plata disponible, 24 fr. les 100 kilos, logés, quai Bordeaux; bigarrés d'Amérique, 26 fr. les 100 kilos, logés, quai Bordeaux, maïs roux des Landes, 20 fr. à 20 fr. 25 les 75 kilos, logés, départ; blanc des Landes, 19 fr. les 75 kilos.

Seigle. — On cote : Seigle de pays, 26 fr. 75 à 26 fr. 50 les 100 kilos, nus, gare Bordeaux.

Avoines. — On cote : Grises d'hiver disponible, 31 fr. 25 les 100 kilos, nus, gare Bordeaux; sur juin, 31 fr. 25 à 31 fr. les 100 kilos, nus, gare Bordeaux; avoine grise d'Espagne, 30 fr. 50 à 30 fr. les 100 kilos, logés, gare ou quai Bordeaux.

Orges. — On cote : Orge de pays, 24 fr. 75 à 24 fr. 50 les 100 kilos, nus, gare Bordeaux.

Les prix ci-dessus s'entendent par quantités de 10,000 kilos, comptant sans escompte, gares ou quai Bordeaux.

PAILLES ET FOURRAGES

On cote aujourd'hui :

Foin naturel, les 600 kilos, en bottes de 5 à 6 kilos, 70 fr.

Foin luzerné, les 600 kilos, en bottes de 5 à 6 kilos, 70 fr.

Paille de froment, les 500 kilos, en bottes de 5 kilos, 45 fr.

Paille de seigle, les 500 kilos, en bottes de 25 kilos, 6 fr.

Ces prix sentendent franco Bordeaux, par wagons complets.

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 3 juin.

Espèces	Amenés	Vendus	Les 50 kilos (poids mort) 1re qlé	2e qlé	3e qlé	Extrêmes
Bœufs....	74	63	122-127	117-122	112-117	100-129
Vaches....	70	57	105 110	100 105	95 100	90 113
Veaux....	148	128	115 119	110 115	105 110	100 120
Moutons..	360	230	118 123	114 118	110 114	100 125

23 bœufs, 2 taureaux et 8 vaches ont été achetés par la 17e Commission.

MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 3 juin

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés, halles centrales de Bordeaux :

Agneaux. — Pays ou Aveyron : 1re qual., les 100 kilog., 250 à 280 fr.; 2e qual., 220 à 240 fr.; 3e qual., 190 à 200 fr. Périgord ou Basque, 1re qual., 220 à 240 fr.; 2e qual., 200 à 210 fr.; 3e qual., 180 à 190 fr.

Cèpes. — Champignons de Paris, le kilog., 1 fr. 50 à 1 fr. 80; la cage, 7 à 10 fr.; le cageot, 4 à 6 fr.

Chevraux. — Deux-Sèvres, les 100 kilog., 170 à 200 fr.; Haute Vienne, 180 à 230 fr.; Périgord, 180 à 240 fr.

Coquillages. — Huîtres portugaises, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; moules, le colis, 8 à 11 fr.; palourdes, 5 à 8 fr.

Fruits. — Abricots d'Espagne, le kilog., 1 fr. 10 à 1 fr. 20; cerises autres qualités, les 100 kilog., 60 à 65 fr.; citrons, le cent, 5 à 6 fr.; fraises, la caisse, 30 à 70 cent.; oranges, le 220 à 230 fr.

Légumes. — Artichauts de Macau, la douzaine, 0 fr. 30 à 2 fr. 75; asperges, la botte, 0 fr. 35 à 2 fr.; choux pommés, la douzaine, 1 fr. 25 à 2 fr. 50; chicorée, la douzaine, 0 fr. 60 à 1 fr.; cresson, 0 fr. 70 à 1 fr.; carottes, le paquet, 0 fr. 35 à 2 fr.; épinards, la douzaine, 0 fr. 60 à 1 fr.; laitues, 0 fr. 60 à 2 fr. 50; navets, 0 fr. 35 à 0 fr. 70, oseille, 0 fr. 25 à 0 fr. 35; petits pois, le kilo, 0 fr. 25 à 0 fr. 40; pommes de terre vieilles, les 100 kilos, 10 à 15 fr.; nouvelles, 25 à 30 fr.

Oies. — Oies plumées du Midi, la pièce, 3 fr. 50 à 6 fr. 50.

Œuf. — Midi et marques similaires, le mille, 96 à 90 fr.; Nord, 94 à 96 fr.

Poisson de mer. — Mêmes cours.

Poisson d'eau douce. — Mêmes cours.

Volailles. — Canards, les 100 kilos, 260 à 280 fr.; dindes gros, 220 à 235 fr.; pigeons fuyards, les vingt, 15 à 20 fr.; gras, 28 à 32 fr.; moyens, 24 à 27 fr.; pintades, 65 à 85 fr.; poules et coqs, les 100 kilos, 250 à 275 fr.; poulets, 350 à 400 fr.

Le tout poids mort.

Dindons, 8 à 12 fr.

Lapins. — Lapins morts petits, les 100 kilos,

COURS DES VIANDES

Relevés par le service de l'inspection des halles centrales de Bordeaux.

Bordeaux, 3 juin.

Bœufs et Vaches			Veaux	
1/4 derrière, dit	Les 50 Kilos		Extra.....F.	110 à 120
qualité.....	F. 115 à 135		1re qualité.....	» 100
1/4 devant, dito	100	115	2e qualité.....	90 95
Esquinaut ou aloyau	140	160	3e qualité.....	» »
Vache bonne			1/4 derrière.....	» »
1re choix.....	95	105	1/4 devant.....	» »
2e choix.....	»	»	Gros.....	» »
3e choix.....	»	»		
Pièces culs, détach.	130	160	Abat d'abat- Pièce	
Entre-deux couvert	105	115	tout complet	14 à 16 fr.
Moutons			Abat d'expedition complet	6 à 8 fr.
1re qualité.....	115	125	Porcs (les 50 kilos)	
2e qualité.....	100	110	1re qualité.....F.	80 à 84
3e qualité.....	95	100	2e qualité.....	68 70
Fendu arrière-train	125	145		
Charon avant-train...	95	105		

Vente moyenne.

MARCHÉ AUX PETITS POIS

Cérons, 3 juin.

Apports en décroissance. Cours, 10 à 12 fr. les 50 kilog.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 3 juin.

Sucre blanc, de 71 fr. 25 à 71 fr. 50; sucre raffiné, de 105 fr. à 105 fr. 50.

Huile de lin, 78 fr.

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris-La Villette, 3 juin.

Bœufs. — Amenés, 907; invendus, 28. Ire qualité, 2 fr. 50; 2e qualité, 2 fr. 24; 3e qualité, 2 fr. 10. Prix extrêmes : de 1 fr. 90 à 2 fr. 62.

Vaches. — Amenées, 650; invendues, 50. Ire qualité, 2 fr. 50; 2e qualité, 2 fr. 24; 3e qualité, 2 fr. 10. Prix extrêmes : de 1 fr. 80 à 2 fr. 62.

Taureaux. — Amenés, 163; invendus, 6. Ire qualité, 2 fr. 22; 2e qualité, 2 fr. 12; 3e qualité, 2 fr. Prix extrêmes : de 1 fr. 84 à 2 fr. 30.

Veaux. — Amenés, 1,168; invendus, 71. Ire qualité, 2 fr. 60; 2e qualité, 2 fr. 40; 3e qualité, 2 fr. 20. Prix extrêmes : de 2 fr. 10 à 2 fr. 80.

Moutons. — Amenés et vendus, 5,910. Ire qualité, 2 fr. 74; 2e qualité, 2 fr. 52; 3e qualité, 2 fr. 30. Prix extrêmes : de 2 fr. 10 à 2 fr. 94.

Porcs. — Amenés et vendus, 3,565. Ire qualité 2 fr. 08; 2e qualité, 2 fr.; 3e qualité, 1 fr. 86. Prix extrêmes : de 1 fr. 60 à 2 fr. 64.

Le gros bétail et les porcs sont inchangés. Les veaux, en baisse de 10 fr. aux 100 kilos; les moutons, de 2 à 4 fr.

MARCHE DE TOULOUSE

Blés. — Marché cours nominaux. — Ventes du jour, nulles.

Autres cours sans changement.

Farines. — Marché calme. — Ventes du jour, 150 balles.

Cours sans changement.

Graines fourragères. — Cours sans changement

Fourrages. — Cours sans changement.

MARCHE AUX METAUX

Londres, 2 juin.

Cuivre. — Disponible, 79 liv. 5 sh.; à trois mois, 80 liv.

Etain. — Disponible, 160 liv. 5 sh.; à trois mois, 159 liv. 10 sh.

Plomb. — Disponible, 22 liv. 10 sh.; août, 23 liv.

Zinc. — Disponible, 97 liv.; éloigné, 93 liv.

Fer. — Disponible, 65 liv. 8 sh.; à trois mois, 66 liv. 1 sh.

PRODUITS RÉSINEUX

Londres, 2 juin.

Essence de térébenthine. — Disponible, 34 sh. 3 d; juin-août, 34 sh. 9 d; septembre-décembre, 35 sh. 6 d.

Résine, 12 sh. 6 d.

Les Obligations de la Défense nationale

Du 1er juin au 15 inclus, les obligations 5 % de la Défense nationale sont émises au prix net de 95 fr. 67. Ce prix donne droit au coupon de 2 fr. 50 payable le 16 août prochain. Le remboursement se fera au pair, soit 100 fr., dans un délai maximum de dix années, mais le gouvernement se réserve le droit de rembourser par anticipation dès 1920.

Même en supposant que l'amortissement n'ait lieu qu'en 1925, le taux réel du placement ressort à 5 fr. 60 %. Nous rappelons que les titres sont au porteur ou à ordre avec faculté d'endossement, et qu'ils peuvent être déposés au Trésor contre remise d'un certificat de dépôt nominatif.

Ils conviennent donc dès maintenant aux placements des personnes morales, des mineurs, des incapables, des femmes mariées, si aucune disposition des textes ou contrats qui les régissent n'exige un autre emploi ou remploi. Mais un nouveau pas vient d'être fait dans cette voie : un projet déposé par le ministre des finances le 27 mai tend à permettre les placements ou remplois en obligations dans tous les cas où ceux-ci d'après les lois, décrets, jugements, règlements, statuts, contrats de mariage peuvent être effectués en rentes, et cela malgré le silence gardé par ces textes en ce qui concerne les obligations du Trésor.

Les souscriptions sont reçues chez les comptables de l'Etat (trésoriers généraux, receveurs des finances, receveurs des postes, etc., etc.) et aussi à la Banque de France ou dans ses succursales. Les banques et établissements de crédit, les agents de change et les notaires prêtent leur concours au Trésor pour recueillir les demandes.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : *Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris,* pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse.

Méfiez-vous des imitations. Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la signature de garantie Nyrdahl.

SALIES-DE-BEARN

Gd HOTEL DE FRANCE ET D'ANGLETERRE

Gd confort, cuisine de 1er ordre, renseigts sur demande, E. HEYD, propriétaire.

BOURSE DE BORDEAUX

du 3 juin.

Au comptant : 3 % nominatif, 72 30; dito au porteur, 72 30. — 3 % amortissable au porteur petite coupure, 78 10. — Obligations Ville de Paris 1892, 285; dito 1898, 340; dito 1892, 224 50. — Obligations foncières 1879, 400; dito 1885, 360; dito 1909, 221; dito communales 1912 4 p., 214 50. — Crédit lyonnais, 1,048. — Compagnie algérienne, 1,025. — Est, actions de 500 fr., 825. — Paris à Lyon et Méditerranée, actions de 500 fr., 1,071. — Nord, actions de 500 fr., 1,395. — Orléans, actions de 500 fr. 1,200, 1,204; dito actions de jouissance, 758. — Ouest, actions de 500 fr., 745. — Sud de la France, obligations 3 %, 328. — Chine 4 % or 1895, 87. — Egypte dette unifiée, 90 30. — Russie 1889, 79 25. — Banque ottomane, 473. — Rio Tinto, 1,565. — Ville de Bordeaux 1891, 475 — Mines de Tekkah, 330.

Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.

Le Gérant : Georges BOUCHON.

Imprimerie G. GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11. Bordeaux. Machines rotatives Marinoni

LA CAPITALISATION

Société anonyme pour favoriser l'Economie et l'Epargne par la constitution de capitaux (fondée en 1888)

Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat

Capital social : 5 millions. Réserves : 45 millions. Capitaux payés : 15 millions 1/2.

3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

Tirage Mensuel du 1er Juin 1915

Les tirages sont effectués conformément aux conditions d'amortissement insérées dans les Bons eux-mêmes en exécution des prescriptions de la loi du 19 décembre 1907. Par suite, les listes reproduisent tous les numéros désignés par le sort. Sont *seuls payables*, les Bons en cours et dont les versements sont en règle; au tirage du 1er mai, 149 Bons *effectivement payables* par 74,700 francs.

Capitaux payés aux tirages de 1914 : 931,600 francs.

Bons d'épargne 1re Série A

2,005	4,069	6,133	8,197	10,261	12,325	14,389
16,453	18,517	20,581	22,645	24,709	26,773	28,837
30,901	32,965	35,029	37,093	39,157	41,221	43,285
45,349	47,413	49,477	51,541	53,605	55,669	57,733
59,707	61,861	63,925	65,989	68,053	70,117	72,181
74,245	76,309	78,373	80,437	82,501	84,565	86,629
88,693	90,757	92,821	94,885	96,949	99,013	

2e Série A

100,582	102,646	104,710	106,774	108,838